la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709 >

7 AOÛT 2026 - N° 3315 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Chocolaterie Max Vauché

De la fève à la tablette

>> lire en page 2



Méryl SERTHELON

RL&C

Une semaine, un château

Valmer, joyau caché de la vallée de la Brenne

>> lire en page 4

RL&C

Aventure

13 jeunes du PAJ de Mer au rythme de la Loire

>> lire en page 7

RL&C

Blois

Les murs racontent des histoires

>> lire en page 10

RL&C

Selles-sur-Cher

Claude Picoux dans les secrets de Léonard de Vinci

>> lire en page 11

Innovation

Et BIM pour le Département !



Pour la première fois dans le département, la gestion des opérations est 100 % numérique grâce au BIM, une méthode de travail en collaboration et de centralisation des données qui permet de travailler sur un même modèle.

>> lire en page 5

Sortie

Un musée met Jacques Tati à l'honneur



Près de 80 ans après le tournage, Sainte-Sévère-sur-Indre (36) continue de vivre au rythme du film Jour de fête, dont les décors, les souvenirs et l'esprit demeurent omniprésents.

>> lire en page 6

Coup de projecteur



© Chi-Fou-Mi Productions / Studioconel

Dimanche 9, France 2, 21 h 10

Visite aussi gourmande qu'instructive à la chocolaterie Max Vauché

À Bracieux, la chocolaterie artisanale Max Vauché est le lieu idéal pour comprendre d'où viennent les fèves de cacao et quelles sont les étapes pour les transformer en chocolat. Une visite au frais, gourmande et instructive !



Justine explique comment la cabosse se forme et se développe sur le cacaoyer.

Méryl SERTHELON

Chaque année, la chocolaterie Max Vauché de Bracieux dévoile à près de 17.000 visiteurs les secrets de fabrication du chocolat. Et c'est par le prisme des trois métiers fondamentaux que le parcours a été pensé.

Dès l'entrée dans la serre, le dépaysement est total et il ne manque pas grand-chose pour se croire au cœur d'une plantation de fèves de cacao, là où tout commence, grâce aux planteurs. Un métier qui rassemble les familles de génération en génération. Ici, les équipes ont reconstitué une plantation typique de l'île de Sao Tomé-et-Principe, au large du Gabon. *« La plupart des plantations se trouvent sur la ligne de l'Équateur, qu'on appelle aussi la ceinture chocolat. Le premier producteur est la Côte d'Ivoire et de nouveaux pays émergent dans la production comme le Ghana ou le Vietnam »*, explique Justine Faudrit Bratek, responsable de la communication.

Une plantation reconstituée

Les cacaoyers ont besoin d'ombre et d'humidité. Des arbres atypiques sur lesquels les fruits poussent aussi sur le tronc. Planté à sa 3e année, après un passage en nurserie, il atteint 3 à 8 m de haut. *« En moyenne, il faut 1.000 fleurs pour faire un fruit. La chérelle, la bébé cabosse, met 6 mois à devenir la cabosse qu'on connaît avec la fève à l'intérieur »*, poursuit Justine. Le cacaoyer produit jusqu'à sa 45e année environ. Les cabosses se récoltent toute l'année mais une période intense s'étend d'avril à octobre. *« La cabosse ne tombe pas de l'arbre, il faut la couper. »*



Dans la cabosse, les fèves sont recouvertes d'une chair blanche.

Méryl SERTHELON



5 étapes permettent de transformer la fève en chocolat.

Méryl SERTHELON



Les sculptures sont réalisées avec du chocolat impropre à la consommation.

Méryl SERTHELON

Selon le sol et d'autres conditions, les variétés sont de différentes formes et de différentes couleurs. Ce qui peut changer la qualité et la quantité des fèves récoltées. Le planteur devient alors « écabosseur » en ouvrant la cabosse en deux. À l'intérieur, une chair blanche enveloppe la fève. *« À ce moment-là, les planteurs ont 5h pour lancer le processus de fermentation sinon les fèves vont moisir »*, prévient Justine. Cette étape se déroule pendant une semaine dans un environnement confiné et très chaud qui permet de récupérer la partie blanche liquéfiée : le vin de cacao consommé comme un alcool local. Les fèves nues sont quant à elles séchées *« à l'air libre ou au feu de bois pendant 15 jours. Les planteurs ont un grand râteau de bois pour les retourner afin que le séchage soit homogène. L'objectif est de retirer un maximum d'humidité. »*

Le tri, souvent effectué manuellement par les femmes, représente *« un travail colossal »*. Les fèves de meilleure qualité sont ensuite conditionnées dans des sacs de 20 à 70 kg.

De la torréfaction au conchage

En provenance de Sao Tomé, du Ghana, d'Ouganda, d'Haïti… des fèves de dix origines différentes sont transformées à Bracieux. *« On fabrique environ 50 tonnes par an, on en transforme 15 à 20 %. »* Le reste est reçu sous forme de chocolat de couverture. *« Le couverturier est celui qui transforme la fève en pâte de cacao. Ils sont très peu en France. Sur environ 200 chocolatiers, ils sont une dizaine de couverturiers. »* Dont Diane qui exerce ici et qui forme ses collègues car aucune formation n'existe. La pérennité du métier est assurée par la transmission.

La deuxième salle permet à la fois de parler de l'histoire de la chocolaterie Max Vauché qui a commencé à Blois en 1986 (lire ci-contre) et de mieux comprendre les étapes clés de la transformation de la fève en chocolat. Pour faire ressortir les saveurs et se débarrasser de l'humidité, les fèves sont grillées à haute température, c'est la torréfaction. *« On ne parle pas encore de chocolat mais de cacao, bien plus amer »* et que les visiteurs peuvent goûter. Le passage dans le concasseur permet d'enlever la fine peau présente autour de la fève avant qu'elle soit broyée. Du broyeur, ressort une pâte épaisse *« un peu comme de l'argile car la fève est composée de 50 % de matière grasse et de 50 % d'extrait sec »*. Pendant 10h, la pâte sera malaxée. *« C'est ici qu'on ajoute la matière première selon la recette qu'on prépare, du sucre et du beurre de cacao pour le chocolat noir par exemple. Pour le chocolat au lait il y a aussi du lait en poudre. »*

Le chocolat est alors *« liquide et granuleux. C'est ce qu'on appelle le chocolat non conché. »* Car c'est bien le conchage qui rendra le chocolat lisse et onctueux. *« Cela affine la texture et fait ressortir les saveurs. L'étape dure en moyenne 48h. Plus le chocolat sera conché, meilleur il sera. »*

Un processus qui rappelle celui du vin ou du café. Hormis, peut-être, pour le chocolat blanc. *« On entend souvent que ce n'est pas du chocolat. Mais si on garde le beurre de cacao, issu de la fève, comme ingrédient principal, c'est bien du chocolat »*, justifie Justine. Après le broyage, les fèves sont pressées pour obtenir l'huile du beurre de cacao (un peu moins de 50 %) d'un côté et les extraits secs de l'autre. *« On ajoute 25 % de lait en poudre et 25 % de sucre. Ce qui change, c'est qu'il n'y a pas de pâte de cacao comme pour le noir et le lait. Et que le chocolat blanc est beaucoup plus gras et sucré »*, précise Justine.



Une plantation a été reconstituée.

Méryl SERTHELON

13 thèmes par an

À l'issue de la visite qui dure environ 1h, un film de 5 min permet de découvrir les étapes qui se passent en laboratoire mais qui ne peuvent pas être accessibles au public : moulages, couleurs, spécialités. Une dernière dégustation pour appréhender les différents terroirs et les différents pourcentages est prévue côté boutique où les plus belles sculptures émerveillent les visiteurs. Une voiture réalisée avec 350 kg de chocolat et ayant nécessité 300h de travail côtoie le célèbre escalier à double révolution du château de Chambord. Chacune des pièces prend d'abord vie dans la tête de Justine. C'est elle qui imagine les 13 thématiques qui seront déclinées en chocolat tout au long de l'année, *« soit un thème toutes les 3 semaines, 1 mois à peu près »*. Dès la mi-août, les créations spécialement conçues pour l'occasion, rendront la rentrée scolaire plus douce.

Méryl SERTHELON



Les chocolatiers travaillent devant les visiteurs.

Méryl SERTHELON

Les visites guidées ont lieu du lundi au samedi à 10h30, 15h et 16h30 et le dimanche à 10h30. Tarifs : 4,95 € par adulte et 3,95 € pour les 5-12 ans. Réservation recommandée sur https://www.maxvauche-chocolatier.com/

Un peu d'histoire

Originaire de Sedan, Max Vauché est arrivé à Blois en **1986**. *« Il est issu d'une famille qui travaillait beaucoup. Quand il était jeune, c'était son plaisir que d'aller chercher une barre de chocolat à la boulangerie »*, raconte la responsable communication, Justine Faudrit Bratek. Un souvenir anecdotique qui s'est finalement transformé en vocation puisque le jeune Max Vauché a fait ses armes en pâtisserie d'abord puis en chocolaterie. En arrivant à Blois, il a repris la confiserie Duguet en plein centre-ville, là où se trouve encore la boutique Vauché. En **2005**, il y propose les premières visites guidées. Déjà à cette époque, il travaille derrière des vitres pour montrer les étapes de fabrication du chocolat au public. Le site de Bracieux date de 2008. Avec lui, naissent les visites guidées telles qu'elles se déroulent aujourd'hui. *« C'est le cœur de la chocolaterie. Environ 20 % de la production sort d'ici, cela nous tient à cœur. »* On y confectionne par exemple des tablettes, de la pâte à tartiner, de la friture et des sculptures[1] ; on y réalise aussi le tri des fèves.

En **2016**, le site est lourdement touché par les inondations.

En **2020, 2023 et 2024**, les boutiques de Contres, Vendôme et Tours ont successivement ouvert.

En **2021**, l'heure de la retraite a sonné pour Max Vauché. Il cède son entreprise à deux salariées dont Valérie Chiron et à Emmanuel Le Goff. Depuis **2023**, ces deux derniers codirigent la chocolaterie.

En décembre **2024**, quelques jours avant Noël, le site de production de Contres est ravagé par un incendie. Un énorme coup dur pour les salariés qui s'étaient particulièrement investis. *« On a loué des locaux à Contres le temps d'étudier et de trouver une solution. On savait qu'on voulait reconstruire mais il fallait trouver où. On avait envie de revenir ici, à Bracieux, mais il fallait une opportunité. »* Une opportunité qui a fini par se présenter puisque le nouveau site de production a été inauguré le 25 juin dernier, 18 mois seulement après l'incendie.

Une 6e boutique a ouvert en **2025** près de Chateauroux (Saint-Maur) et une nouvelle sera en test au sein du BHV d'Orléans de septembre **2026** à mars 2027. *« On avait ouvert en 2014 à Orléans mais en 2020 la Covid avait eu raison de nous. On verra ce que ça donne cette fois. »*

D'ici à la fin de l'année, une tablette confectionnée à base de fèves venant du Togo devrait sortir. *« Le projet est en cours. Les dirigeants sont allés visiter une plantation et ont voulu créer une association pour fournir des moyens de production sur place et les aider à continuer à produire. Ils ont constaté que souvent les planteurs ne savent pas ce que deviennent les fèves récoltées. »* Un projet similaire est également envisagé au Pérou.

L'entreprise compte actuellement 45 salariés dont 4 à 6 apprentis par an (vente et production).

MS

1) Certaines sont réalisées sur commande pour être mangées. Les autres sont confectionnées à partir de chocolat impropre à la consommation.

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC Renaissance du Loir&Cher RLC

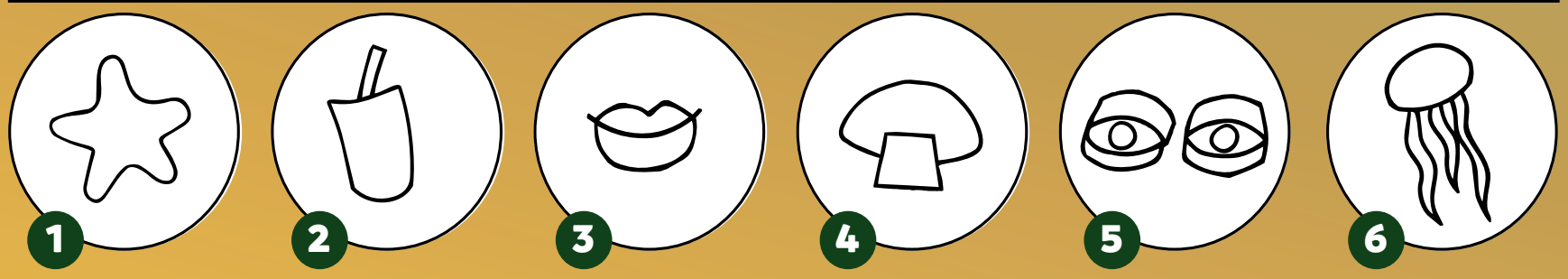
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



À la découverte du Domaine de Valmer, joyau caché de la vallée de la Brenne

Depuis 1888, la famille de Saint Venant façonne le domaine de Valmer avec passion. Après l'incendie qui a détruit le château en 1948, les propriétaires ont sculpté ses façades en ifs. Ils ont également restauré les différentes terrasses et le potager qui se visitent librement jusqu'à la fin du mois de septembre.



Charlène Guihur nous a fait découvrir les lieux.

Laurence RICHER



Le château végétal, vu de la haute terrasse.

Laurence RICHER

Valmer est un domaine privé situé à Chançay, en Indre-et-Loire. La famille de Saint Venant en a fait l'acquisition en 1888 ; elle habite le Petit Valmer qui était à l'origine le logement de l'intendant. Depuis, les générations se sont succédé et ont restauré et embelli les lieux, allant jusqu'à ouvrir le domaine à la visite en 1980.

Depuis plus de quarante ans, Alix de Saint Venant, l'épouse d'Aymar de Saint Venant, paysagiste et botaniste de métier, a entièrement transformé les jardins du Domaine de Valmer et leur a redonné vie. Quant à Jean, leur fils, il a repris l'exploitation du vignoble en 2009.

Un château entièrement détruit

Du château primitif détruit par un incendie en 1948, il ne reste que les soubassements et deux perrons en pierre. Le feu a pris dans les combles, *« à cause d'un fer à repasser resté sur un linge »*, raconte Charlène Guihur, médiatrice culturelle à Valmer. Le château de l'époque Renaissance, largement endommagé, a été détruit vingt ans plus tard, certainement faute de moyens pour le reconstruire.

Mais l'ingéniosité des propriétaires des lieux, qui ont reconstitué ses façades en plantant des ifs taillés aux proportions du monument disparu, inscrit l'ancien château dans les lieux. Cette sculpture végétale monumentale a été réalisée par la famille *« qui ne pouvait imaginer un jardin sans château »*, explique Charlène Guihur. *« Et si on se met au niveau des ouvertures, on peut voir les perspectives qu'on voyait par les fenêtres. »*

Du perron du château, la perspective sur l'allée de marronniers qui fait 500 mètres est intéressante. Mais celle offerte par les jardins en terrasse construits à la Renaissance l'est bien plus encore. Un sentier légèrement pentu y mène.

De la haute terrasse, la vue s'ouvre sur la verte vallée de la Brenne et les jardins restaurés par les propriétaires d'après un plan datant de 1695. On peut observer les *« douves sèches, le premier jardin investi par madame dans les années 1970 »*. Un jardin encore très vert pour la saison car à l'ombre une partie de la journée, où l'on peut admirer une collection d'hydrangéacées (hortensias), des sophoras du Japon pleureurs *« qui fleurissent habituellement peu dans nos régions »*, des lilas des Indes et bien d'autres essences… On peut aussi y observer des contreforts sculptés dans des ifs, un motif que l'on retrouve à plusieurs endroits dans le parc. Ne pas hésiter à rejoindre en fin de visite ce jardin qui *« est l'un des endroits les plus frais du domaine »* et à en ressortir par le petit escalier à vis du XVe siècle qui rejoint la terrasse de Léda. Attention à bien baisser la tête !



Le potager s'étend sur un hectare et ici les visiteurs sont invités à toucher et à goûter.

Laurence RICHER



En face, le château d'ifs cache le petit Valmer.

Laurence RICHER

Des jardins en terrasses

La vue sur le « château » et sur le Petit Valmer est exceptionnelle mais il est temps de redescendre dans la cour pour poursuivre la visite. Sous les terrasses, les 500 mètres de galeries creusées dans la pierre qui a probablement été extraite pour construire les bâtiments servent aujourd'hui à conserver le vin produit sur le domaine. Ces caves, très saines et dont la température est constante à 13 °C, ne se visitent qu'exceptionnellement.

Plus loin, les visiteurs découvrent la chapelle troglodytique et peuvent s'y mettre au frais quelques minutes. Creusée dans le tuffeau en 1524, elle se compose de deux nefs de largeur inégale et de deux travées chacune voûtées sur croisées d'ogives surbaissées. On y trouve un magnifique autel en bois polychrome, des fonts baptismaux romans et *« divers objets curieux et variés amassés par Paul Lefèvre, le grand-père de l'actuel propriétaire, qui était connu pour être un grand collectionneur »*.

5.000 variétés de végétaux

De retour à l'extérieur, il est temps de découvrir les différents jardins en terrasse. *« On peut compter jusqu'à sept terrasses différentes »*, avance Charlène en présentant celle des fontaines florentines, puis celle de Léda, *« la terrasse d'apparat qui doit son nom à la statue qui ornait son centre au XVIIe siècle et qui a été retrouvée à New York »*. Celle des Vases d'Anduze forme un palier intermédiaire qui, une fois quitté par l'escalier double à montées divergentes construit au XVIIIe, laisse apparaître le jardin potager. *« Un potager au XVIIIe, ça ne se montre pas, c'est un jardin utilitaire qu'il faut cacher »* et pourtant c'est *« le moment waouh de la visite »*.

Sorte de conservatoire, le potager d'un hectare restauré en 2000 regroupe de nombreuses espèces également plantées selon le plan de 1695, même si les propriétaires y ont fait quelques modifications. On y découvre des pommiers en contre-espaliers, des poiriers, des tomates, des courges, des fraisiers et des framboisiers pour préparer les confitures, des aromates, ainsi que de nombreuses variétés de fleurs mellifères. De petites ardoises permettent d'identifier les 5.000 variétés différentes de végétaux qu'Alix de Saint Venant a réunies ici. *« Elle a beaucoup voyagé. Il y a des plantes qui viennent du Canada, de Russie… Elle aime relancer et partager des variétés en voie de disparition. »*

La visite se poursuit par les vignes fraîchement plantées. Elles apparaissent après avoir profité de la très belle vue qui s'offre de la tour de l'âne.

Un domaine viticole de 36 ha

« On dit toujours qu'il y a deux cœurs qui battent sur le domaine », glisse Jennyfer Niel, hospitality manager[1] du château de Valmer. Les jardins remarquables qui sont classés et les vignes.

Jean, le fils du comte et de la comtesse de Saint Venant, est devenu vigneron. C'est lui qui exploite les 36 hectares de vignes (35 ha de chenin et 1 ha de grolleau) qui *« enserrent le domaine. Nous sommes vignerons indépendants et on s'occupe autant de la culture que de la récolte, de la mise en bouteille et de la vente »*, précise Jennyfer Niel. Le vin, blanc et rosé, se goûte à la boutique ou lors des évènements organisés à Valmer : les Valmerapéros tous les mardis soir de l'été ou les opérations caves ouvertes dont la prochaine aura lieu le week-end des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre. Une manifestation à ne manquer sous aucun prétexte puisque pour fêter les 90 ans de l'appellation vouvray, Valmer a mis en bouteilles trois cuvées exceptionnelles. À cette occasion, le public pourra également visiter les chais et découvrir qu'à Valmer, le vin est élevé dans des cuves de verre.

Laurence RICHER

1) Responsable de l'accueil des visiteurs, des groupes et des évènements.

Les jardins se visitent toute l'année en groupe et de fin avril à fin septembre en visite libre. Comptez une bonne heure pour parcourir les 5 ha des jardins. Il est aussi possible de se balader dans les bois ou de s'installer sur les pelouses pour profiter des lieux.

Toutes les infos sur www.chateaudevalmer.com.



La terrasse de Léda.

Laurence RICHER

Innovation : le Département mise sur le BIM pour optimiser ses chantiers

L'outil a été présenté lors de la visite du chantier de rénovation du collège Crocheton d'Onzain. Pour la première fois, la gestion des opérations est faite entièrement de façon numérique.

La rénovation du collège Crocheton d'Onzain se poursuit (lire dans notre édition du 17 juillet). Entreprise par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, celle-ci se veut innovante tant dans le choix des matériaux – le Département privilégie les ressources naturelles, renouvelables et biosourcées – que par l'outil utilisé. Pour la première fois dans le département, la gestion des opérations est 100 % numérique grâce au BIM *(building information modeling), « une méthode de travail en collaboration et de centralisation des données qui permet de travailler sur un même modèle »*, explique Sébastien Depeyre, directeur du Patrimoine au Conseil départemental de Loir-et-Cher.

« Avant, chaque entreprise avait son plan et elles se les échangeaient entre elles. Maintenant, il y a une seule base de données et un plan partagé par tout le monde », détaille Sébastien Depeyre en présentant les vues numériques à l'écran.

Un process collaboratif

Le BIM est un process de travail qui repose sur deux axes : la collaboration et la centralisation des données. Concrètement, cela consiste à *« mettre toutes les données du projet sur un seul modèle »*. Les données sont aussi mises à jour automatiquement en cas de modification en cours de chantier. L'outil permet de générer des maquettes à partir des plans fournis par chacun des corps d'État. *« On peut voir les différents détails, les équipements, les chemins de câbles, les luminaires… »*, décrit Hassan Hermi, data manager au Conseil départemental, en faisant défiler les images sur sa tablette lors d'une visite de chantier en réalité virtuelle. *« Le premier intérêt pour nous, c'est la facilité de lecture »* qui se fait en 3D et permet de visualiser l'ensemble des éléments. Autre avantage : *« en théorie, il ne peut plus y avoir de conflit entre l'électricien et le chauffagiste. »*



Grâce à la tablette, il est possible de se projeter.

Laurence RICHER



Sébastien Depeyre a présenté le projet à l'aide d'un outil numérique.

Laurence RICHER

Une maintenance simplifiée

L'outil donne aussi accès aux *« métadonnées des objets modélisés »*. En cliquant sur un radiateur par exemple, on a accès à l'ensemble de ses données techniques. Ce qui présentera un réel intérêt plus tard lors de l'exploitation du bâtiment. Grâce à cet outil, il sera par exemple possible de visualiser à l'écran l'ensemble des conduites d'eau et les installations électriques, y compris celles passées dans les murs et les cloisons. *« Quand on agira en maintenance du bâtiment pour une recherche de fuite par exemple, on disposera de tous les éléments »*, insiste Sébastien Depeyre.

Un accompagnement des entreprises locales

À la direction du patrimoine du Conseil départemental, *« ça fait des années qu'on s'y prépare »*, précise Sébastien Depeyre en expliquant qu'il a d'abord fallu définir le paramétrage. *« On a commencé par changer tous nos outils métier et former notre personnel. Petit à petit, on est monté en puissance mais on n'a jamais voulu imposer les choses aux entreprises. On a mis en place un accompagnement important pour faire monter en compétences les entreprises locales. »* La collectivité avoue en revanche sélectionner les cabinets d'architectes avec qui elle travaille en fonction de ça.

Le Conseil départemental est *« pionnier »* en la matière, insiste Sébastien Depeyre. *« L'objectif est d'avoir toujours une longueur d'avance sur l'optimisation de nos opérations. »*

Laurence RICHER

Nouveau hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires…

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort



RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
larenaissanceduloiretcher.fr

Renaissance du Loir&Cher
La Renaissance Lochoise
L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD

La Maison de Jour de Fête plonge les visiteurs dans l'univers de Jacques Tati

Près de 80 ans après le tournage, Sainte-Sévère-sur-Indre (36) continue de vivre au rythme du film Jour de fête, dont les décors, les souvenirs et l'esprit demeurent omniprésents.



La statue du facteur François sur la place du village.

Laurence RICHER

CHEZ NOS VOISINS

À Sainte-Sévère-sur-Indre (36), à quelques kilomètres de La Châtre, la Maison Jour de Fête immerge les visiteurs dans l'univers burlesque du réalisateur Jacques Tati (Tatischeff). Au cours de la visite qui dure environ 1h10, le public découvre combien l'histoire du cinéaste et celle du village sont intimement liées et comment le film *Jour de fête* a façonné durablement l'identité de Sainte-Sévère.

Entre mai et novembre 1947, il y a bientôt 80 ans, Jacques Tati posait sa caméra sur la place du village pour y tourner son premier long-métrage. En venant y réaliser *Jour de fête*, le cinéaste a rendu la commune célèbre dans le monde entier. Vanessa Sotom, agent d'accueil de la Maison de Jour de Fête, raconte que « *Jacques Tati était déjà venu à Saint-Sévère-sur-Indre en 1943, pendant la Seconde Guerre mondiale, pendant que Paris était sous l'Occupation. Il ne voulait pas retourner à Berlin et il est venu se réfugier en zone libre* ». Il s'installa au Marembert, un hameau situé à quelques kilomètres.

Durant son séjour, le cinéaste « *avait participé aux corvées quotidiennes. Il avait été très étonné de trouver ce village rural qui n'avait quasiment pas bougé* » malgré la guerre. Tati se lia avec les habitants. « *Le soir il faisait un peu d'animation. Il se déguisait, il faisait rire les gens en les imitant…* »

Promesse tenue

Au moment de quitter le village, « *il avait promis de revenir voir les villageois pour les remercier. Ce qu'il a fait en 1947 quand il est venu avec une petite équipe tourner son premier long-métrage à Sainte-Sévère.* » C'est ainsi qu'est né le film *Jour de fête* auquel ont participé « *tous ceux qui le souhaitaient : les villageois, les enfants, le prêtre…* » Certains ont prêté leur tracteur, leur brouette.

De mai à novembre, le village a vécu au rythme du tournage. Les anciens se souviennent que l'été 1947 « *était particulièrement chaud. Il fallait attendre le bon moment, la bonne luminosité. Lorsque le signal était donné, les villageois se changeaient, mettaient leur costume du dimanche pour participer !* »

Selon les témoignages de l'époque, « *Jacques Tati savait exactement quelle image il voulait capter. Il fallait répéter, refaire… On le surnommait l'homme aux jambes bleues parce qu'à force de faire ses cascades lui-même il avait des bleus partout.* »

Les habitants devenus figurants

Le film raconte la fête estivale d'un village rural avec comme personnage central un facteur fantasque joué par Jacques Tati lui-même. Un cinéma burlesque, très rythmé, avec « *des champs très larges. Ce qu'il voulait c'est que les gens qui regardent plusieurs fois le film ne voient pas toujours la même chose* », explique Vanessa Sotom.

Ce n'est qu'en 1949 que les habitants de Sainte-Sévère ont découvert les images tournées deux ans plus tôt. Des images en noir et blanc alors que *Jour de fête* aurait dû être l'un des premiers longs-métrages français en couleur. Mais l'explication est donnée au musée.

Le cinéaste a « *continué à venir assez régulièrement. Quand il y avait des évènements dans le village. Y compris avec ses enfants. Des gens du village les ont connus.* » Quelques années plus tard, Sophie-Catherine Tatischeff, sa fille née en 1964, est venue y tourner *Dégustation maison*.

Un musée ouvert en 2009

Le musée, ouvert en 2009, retrace la rencontre entre le cinéaste et les villageois qui se sont prêtés avec enthousiasme à l'aventure. De nombreuses anecdotes évoquent le tournage sur la place du marché, les commerces, les habitants et les scènes devenues cultes, notamment celles mettant en scène le facteur François, héros maladroit incarné par Jacques Tati. « *L'idée c'est que les visiteurs retrouvent l'ambiance du film* » et ses décors. À commencer par la place du village et sa halle, « *authentique* », ainsi que le manège, la roulotte… résume Vanessa Sotom.



Grâce à la scénovision, le public est immergé dans l'univers de Jacques Tati.

Laurence RICHER

Le visiteur passe de salle en salle, comme s'il pénétrait dans les coulisses du tournage, découvrant comment Tati a transformé les habitants du village en figurants et fait de Sainte-Sévère un personnage à part entière. Quand ils poussent la porte de la Maison de Jour de fête, les visiteurs sont immédiatement dans l'ambiance du film grâce à la reconstitution du bureau de poste où l'on découvre la besace du facteur. « *Vous pouvez décrocher les téléphones pour avoir les dialogues dans l'écouteur.* »

Ensuite, « *on propose un spectacle en scénovision* », un dispositif mêlant projections, décors reconstitués, archives sonores, effets visuels et animations en 3D. La visite se poursuit en traversant les décors « *des scènes d'intérieur qui ont été tournées à Épinay-sur-Seine* ». Y compris la reconstitution du café Bondus où différents trucages du film sont révélés.

Même sans avoir vu le film

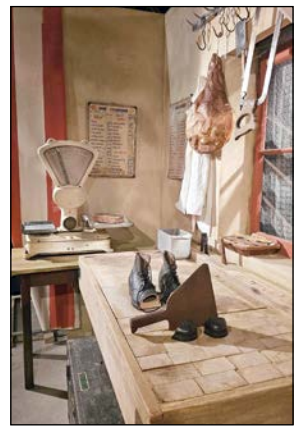
Et rassurez-vous, il n'est pas nécessaire d'avoir vu le film avant. « *Beaucoup de gens viennent ici sans trop savoir ce qui les attend et au final ils trouvent ça intéressant.* » Il faut dire qu'au-delà de l'histoire du film qui est intimement liée à celle du village, « *on explique l'envers du décor et les trucages faits avec des bouts de ficelle, parce qu'ils n'avaient pas des gros budgets. Ça plaît beaucoup.* »

La visite peut se poursuivre à travers le village grâce aux seize panneaux qui indiquent les sites historiques et les lieux de tournage. Pour pédaler dans la roue du facteur François, deux parcours cyclables d'environ 11 et 18 km sont fléchés au départ de Sainte-Sévère. L'office de tourisme[1] de La Châtre propose aussi une visite d'une heure pour découvrir la ville, son patrimoine et la vie de Jacques Tati.

Laurence RICHER

1) Informations au 02.54.48.22.64.

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Toutes les informations sur www.maisondejourdefete.com.



Les décors ont été reconstitués à Sainte-Sévère alors que les scènes ont été tournées en studio à Épinay-sur-Seine.

Laurence RICHER



La halle du village, parfaitement conservée, que l'on retrouve dans le film.

Laurence RICHER

Renaissance du Loir & Cher RL&C

5 rue Roland Garros – LAB2 – Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409



Ligue contre le cancer 41 - Bat B, RDC, 15 avenue Gambetta - 41000 Blois
02 54 74 53 44 - CD41@ligue-cancer.net

Au rythme de la Loire, 13 jeunes du PAJ de Mer vivent l'aventure en bateau traditionnel

Du 27 au 31 juillet, 13 jeunes du Point accueil jeunes (PAJ) de Mer ont embarqué à bord de deux bateaux traditionnels sur la Loire. Un séjour riche en rencontres qui les a menés d'Amboise à Chaumont-sur-Loire, au rythme des mariniers.



Clément Sirgue a initié les jeunes à la voile.

Laurence RICHER



13 jeunes du PAJ de Mer ont participé au Nomad's camp 2026.

Laurence RICHER

Le 27 juillet, 13 jeunes du Point accueil jeunes (PAJ) de Mer, géré par la Communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL), se sont retrouvés au pied du château d'Amboise (37) pour partager une nouvelle aventure. Un « Nomad's camp » itinérant et écologique, le troisième du genre pour les jeunes qui fréquentent le PAJ.

Après avoir découvert l'itinérance à pied et à vélo, les adolescents ont cette année choisi de naviguer sur la Loire. Tranquillement, au rythme du vent et du fleuve. « *Notre seule contrainte est d'arriver au camping de Chaumont-sur-Loire jeudi soir* », précise Baptiste Cavier, l'un des deux animateurs qui encadrent le séjour.

Comme les autres années, le soir venu, les jeunes bivouaquent avec un minimum de matériel et dorment pour la plupart à la belle étoile. Un tapis de sol et un sac de couchage, des hamacs et une toile pour installer des bâches si nécessaire sont suffisants. Une partie des repas était prévue, avec des aliments qui se conservent. Des solutions ont aussi été trouvées pour se ravitailler au fil du parcours, notamment en eau potable.

Comme les autres années, les jeunes ont activement participé à l'organisation du séjour. Cette fois, ce sont Gaspard, Émilien et Lucien qui ont réfléchi et fait des propositions. « *Au début, on devait être 20 et une partie du groupe devait suivre à pied, interroger les habitants et rencontrer les producteurs locaux.* » Réduits à 13, les jeunes ont préféré tous embarquer. « *C'était mieux pour la cohésion du groupe.* » La rencontre avec Clément Sirgue[1], directeur de La Rabouilleuse École de Loire[2] à Rochecorbon, a lancé le projet. « *Ça nous rassure d'avoir un vrai pro avec nous* », assure Baptiste Cavier. « *Clément nous a proposé des idées, on a proposé les nôtres* », résument les jeunes.

Un séjour écoresponsable

Le groupe a embarqué, après avoir trié le matériel et s'être séparé du superflu, sur deux bateaux traditionnels de Loire avec pour objectif de remonter le fleuve sans moteur. Un troisième bateau, accroché, emportait les sacs, le campement et la nourriture. Les jeunes, accompagnés de Baptiste Cavier et Ilona Voisin, les animateurs, avaient prévu de bivouaquer sur des îles.

Pour profiter des financements de la Caf et de la MSA, le thème « *citoyenneté et écoresponsabilité* » a été retenu. Pour y répondre, « *on a notamment choisi une manière très douce de naviguer et de consommer des produits locaux en circuit court* », explique Clément. Ne pas laisser de déchets derrière soi lors du bivouac et ramasser ceux qu'on trouve est aussi naturel pour le groupe.

Pas question pour autant de faire de grands discours, mais plutôt d'éveiller la curiosité des adolescents et de répondre au coup par coup à leurs questions. Un vol de sterne, un banc de sable sur lequel le bateau s'accroche, une eau troublée par les cyanobactéries, tout est sujet à échanger avec le groupe. « *Pas besoin de leur faire un cours théorique* », confirme Clément sans cesser de les intéresser.

Des rencontres imprévues

Les bateaux ont commencé leur remontée le lundi, à la voile quand le vent était favorable, à la rame, en tirant et en poussant les bateaux, et à la bourde[3]. Le premier jour, l'objectif était d'atteindre l'île de la Calonnière.

Dès le lundi, ils ont fait une découverte inattendue. « *On a trouvé des planches dans le fond de la rivière* », raconte Clément qui a immédiatement contacté Virginie Serna, l'archéologue qui travaille depuis plusieurs années sur l'épave découverte à Veuves. Les jeunes ont ainsi profité de la rencontre avec l'équipe d'archéologues qui les a rejoints sur place. « *Des gens passionnants. On a passé l'après-midi avec eux à prendre des mesures de l'épave* », raconte Baptiste. Avec l'équipe de la Mission Val de Loire qui les a également rejoints, « *on a fait une vraie réunion en plein milieu de la Loire ! Les jeunes ont vraiment été acteurs, ça fait sens.* »

D'autres rencontres impromptues ont suivi. « *Même un peu perdus sur la Loire, on a fait plein de rencontres incroyables* », s'exclame Baptiste Cavier. Comme celle avec Antoine Proust, le pêcheur de Loire venu leur livrer des rillettes de poisson de Loire et du silure fumé à Chargé, qui a aussi emmené quelques jeunes lever des lignes le matin. « *On savait qu'il devait nous amener du poisson mais relever les lignes, ce n'était vraiment pas prévu* », assure Émilien. Ou encore celle avec Pascal, le boulanger qui leur a livré du pain bio au levain et leur a fait découvrir son métier.

Filmer le séjour

Tiffanie, la seule fille du groupe, et Joachim, ont quant à eux choisi de capturer des images du séjour à l'aide d'une caméra discrète. Les « vlogueurs » expliquent que « *c'est intéressant de documenter le voyage avec des photos, des petits films de moments intéressants : comment on monte et on démonte le campement, quand on fait à manger…* » Les jeunes ont aussi réalisé des interviews des personnes rencontrées. Une fois montée, la vidéo pourra servir à présenter le séjour aux futurs participants.

Laurence RICHER

1) Clément Sirgue est diplômé d'un Brevet d'État voile et est également éducateur à l'environnement.

2) www.larabouilleuse-ecoledeloire.com.

3) Longue perche en bois traditionnellement utilisée par les mariniers de Loire pour pousser, diriger ou freiner leur embarcation.



Pendant que certains tirent ou poussent le bateau, d'autres se reposent.

Laurence RICHER



À l'arrivée, les jeunes attendent les consignes pour installer le campement.

Laurence RICHER



Le groupe a eu la chance de sortir les voiles.

Laurence RICHER

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** jusqu'au 30 août à la galerie d'art Wilson, exposition des œuvres de Corinne Tong-Chaï peintre, Arnemo peintre, Cantarana peintre, Juliette Mancini plasticienne, Rémi Hano peintret, Michel Bizieux photographe, Jean-Pierre Fedrizzi plasticien.

- vendredi 7 août de 21h à 23h sur la place Louis-XII, bal pop avec le Grand Pop. Gratuit, sans réservation.

- dimanche 9 août à 17h à la cathédrale Saint-Louis, concert d'orgue avec Vincent Grappy (Bach, Duruflé, Alain). Libre participation. Infos sur jeuxdorgue41.free.fr.

- mercredi 12 août de 20h à 22h, lieu communiqué à l'inscription, sortie *Affût Castor : sur les traces de cet habitant de la Loire*. Il est conseillé de prévoir des jumelles pour profiter pleinement de l'animation. À partir de 7 ans. Tarifs : adulte 9 €, réduit 6 € (mineurs, étudiant, PMR). Réservation obligatoire par mail à info@observatoireloire.fr ou au 02.54.56.09.24.

- jeudi 13 août de 10h à midi, lieu communiqué à l'inscription, *Rive droite* : une balade au cœur de l'histoire de la Loire. À partir de 10 ans. Tarif : adulte 9 €, réduit 6 € (mineurs, étudiant, PMR). Réservation obligatoire par mail à info@observatoireloire.fr ou au 02.54.56.09.24.

• **Bracieux :** du 8 au 19 août à la Vieille Halle - espace Nicole-Lagravère, exposition des artistes de L'art pluriel (VDV photographie, Pauline Brideron, Éric Diot, Corinne Benedek, Nicole Gil, Vanesa Bardelli). *Du réel à l'imaginaire*, tous les jours de 14h30 à 18h30, jeudi et week-end de 10h à midi et de 14h30 à 18h30. Entrée libre.

• **Châtres-sur-Cher :** samedi 8 et dimanche 9 août à 21h à la Maison du blues, deux concerts de JD Harmo Band. Ouverture à 19h, petite restauration sur place. Réservation et renseignements au 07.66.79.58.58.

• **Lamotte-Beuvron :** du 10 au 15 août au parc équestre fédéral, découverte des disciplines de horse-ball et de pony-games lors des championnats internationaux organisés par la Fédération française d'équitation. Renseignements au 02.54.94.46.60.

- mardi 11 août à 14h30 au cinéma N3, projection intergénérationnelle du film *Marsupilami* de Philippe Lachau aux Lamottois de 8-15 ans et de plus de 70 ans. Inscription obligatoire jusqu'au vendredi 7 août au CCAS : 02.54.88.84.92 aux heures d'ouverture de la mairie.

• **Feings :** les 7, 8 et 9 août au théâtre du Grand-Orme, opéra en plein air, théâtre et after pop rock. À 19h, *Dalí, journal d'un génie,* pièce de théâtre de et avec Alain Carré. Tarif : 8 €. À 21h *Viva la Mamma ! ou les conventions et inconvenances théâtrales*, un opéra-bouffe de Gaetano Donizetti (1797-1848), sous la direction de Vincent Legoupil. Tarif : 20 €. À partir de 22h30, *Pop replica*, after pop rock. Ouverture du site dès 18h, bar et restauration. Billetterie sur www.theatredugrandorme.com/soireesdaout2026. Tél. 02.54.57.05.70.

• **Mer :** vendredi 14 et samedi 15 août, célébration du 82e anniversaire de la Libération de la commune. Au programme : le 14 août à partir de 19h au complexe sportif Bernard-Guimont, soirée dansante animée par l'orchestre Les Années Guinguette avec restauration sur place (adulte 12 € / enfant -12 ans 6 €) ; à 22h30, feu d'artifice. Accès gratuit à la soirée et au feu d'artifice. Le 15 août à 11h au Goulet des Prés, cérémonie commémorative en l'honneur de Maurice Dupland ; à 11h30, vin d'honneur au square de Montcellereux.

• **Ouchamps :** jeudi 13 août à 21h30 au parc de la Mairie, ciné en plein air avec la projection du film *Avec ou sans enfants ?* d'Elsa Blayau. Accès au site dès 20h30. Penser à prendre siège et couverture. En cas de mauvaises conditions météo, report annoncé dans la matinée. Tél. 02.54.79.53.22.

• **Saint-Sulpice-de-Pommeray :** dimanche 9 août à 19h à la salle polyvalente, récital de piano avec Jean-François Bouvery. Au programme : Mozart, Chopin, Brahms, Granados. Tarifs : 15 €, adhérents 12 €, moins de 18 ans gratuit. Réservations au 06.73.28.92.51.

• **Trôo :** samedi 15 août à partir de 21h30, rendez-vous devant la collégiale pour la 4e balade nocturne d'été aux chandelles. Emportez vos chandelles. Visite guidée nocturne de Trôo. Tarifs : 7 € (adulte 18 ans et plus), 4 € (10-17 ans) et gratuit pour les enfants (9 ans et moins). Réservation conseillée au 07.86.73.58.38.

- vendredi 21 août à 20h30 au 47 rue Haut, *Voyage sonore, bain sonore troglodytique* (bols tibétains). Au chapeau. Réservation obligatoire au 07.86.73.58.38.

• **Vernou-en-Sologne :** samedi 8 août de 18h30 à la tombée de la nuit, guinguette de la Borde en Sologne. Info au 02.34.52.34.72.



Aurez-vous la chance de voir un castor ?

Laurence RICHER



C'est le moment de visiter le château de Lavardin

Le château de Lavardin a rouvert au public le 1er juillet après 3 ans et demi de fermeture. En août, il se visite accompagné d'un guide du mercredi au dimanche.



La passerelle est condamnée pour le moment.

Méryl SERTHELON

Depuis le 1er juillet, les visiteurs peuvent de nouveau arpenter le château de Lavardin, fermé depuis fin 2022. « *Les travaux n'ont pas commencé donc avec la commission Sécurité on a fait le choix de rouvrir au public avec un circuit bien précis* », explique Camille Cabart qui mène les visites sur place.

En mai, le château de l'unique Plus beau village de France du Loir-et-Cher a remporté le 1er prix des Coups de cœur de la Fondation du patrimoine Centre-Val de Loire (lire notre édition du 12 juin). À la clé, 30.000 € qui aideront à la restauration des lieux. « *À partir de là, on ne pouvait pas rester sans rien faire* », souligne le guide qui n'a aucune visibilité sur les travaux mais « *espère* » qu'ils auront lieu en 2027. « *La volonté c'est qu'ils n'entravent pas l'ouverture et la visite du site.* » Mais à ce stade, rien ne permet de le garantir alors autant profiter des prochaines semaines pour aller y faire un tour.

Beaucoup de choses à voir

Jusqu'à fin août, Camille fait visiter les lieux du mercredi au dimanche à 10h30, 14h et 16h. « *On ne fait que des visites commentées au départ du fournil. On passe par la rampe en bas puisque la passerelle est condamnée* », précise-t-il. En septembre, jusqu'aux Journées européennes du patrimoine les 19 et 20, le château sera ouvert uniquement le week-end. « *Ensuite, on ne sait pas encore* », confirme Camille.

Pendant un peu plus d'une heure, Camille aborde l'histoire du château et de ses propriétaires, « *notamment les comtes du Vendômois aux XIVe et XVe siècles. Je retrace la période de sa conception au XIe siècle jusqu'à sa destruction en 1590, de son développement architectural et de ses 3 paliers. Les gens pensent parfois qu'il n'y a rien à voir mais c'est tout le contraire. On ne reste pas à l'extérieur, on rentre dans les souterrains.* »

La réservation n'est pas obligatoire mais est préférable[1].

Méryl SERTHELON

1) 25 personnes maximum ; 7 € par adulte, 5 € en tarif réduit, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation au 07.77.07.98.45.



La région et le département en bref

• **Travaux :** durant les travaux qui vont démarrer le 31 août et ce pour une durée prévisionnelle de 30 jours, la circulation des véhicules s'effectuera sur la demi-chaussée du n° 22 au n° 52. L'alternat se fera par panneaux ou feux tricolores. Pendant le chantier, le stationnement des véhicules sera également interdit dans cette zone.

• **Rentrée culturelle :** la Compagnie de la Lune blanche reprendra ses activités danse, théâtre et yoga durant la semaine du 14 septembre. Deux nouvelles professeures enseigneront la danse : Nozomi Mukai pour le classique, Élise Rouzeau pour la danse contemporaine ainsi que l'éveil et l'initiation. Le premier stage aura lieu du 19 au 23 octobre à l'espace culturel de Mer et entraînera les participants dans l'univers de Pina Bausch. Rendez-vous le 5 septembre au parc de la Corbillière à Mer pour la journée des associations.

• **Fermeture :** le bureau de Poste de Lamotte-Beuvron sera exceptionnellement fermé pour travaux du 14 août au 16 septembre. Durant cette période, les usagers sont invités à se rendre à Salbris ou La Ferté-Saint-Aubin (45). Les colis et recommandés non distribués seront toutefois disponibles au Centre Courrier de Lamotte-Beuvron, au 19 av. de l'Europe du lundi au vendredi, de 9h30 à 10h et de 15h à 16h30.



La France espère décrocher l'Or.

FFE

• **Navette gratuite :** la piscine de Lamotte-Beuvron étant fermée cet été, une navette gratuite est mise à disposition par la municipalité pour se rendre à la piscine de Nouan-le-Fuzelier. Jusqu'au 29 août, sauf le 15, informations et horaires sur www.lamotte-beuvron.fr.

• **Championnats :** du 10 au 15 août, le Parc équestre fédéral situé à Lamotte-Beuvron accueillera les championnats du monde de pony-games et d'Europe de horse-ball et sera le théâtre de cet événement majeur rassemblant près de 400 cavaliers. À domicile, les six équipes tricolores comptent bien s'imposer face aux 14 nations engagées en pony-games et aux 5 autres sélections européennes de horse-ball.

• **Service civique :** rendez-vous au Point info jeunes de Blois (15 av. de Vendôme) le jeudi 17 septembre de 17h à 19h pour le Forum du Service civique. L'occasion de trouver sa mission parmi 300 offres en Loir-et-Cher et de rencontrer les structures accueillantes.

• **Soirées piétonnes :** jusqu'au 31 août, le cœur de ville de Montrichard est piéton les jeudis, vendredis et samedis de 19h à 23h. La municipalité souhaitant en faire un lieu de promenade, de rencontres et de convivialité. Cette initiative vise à soutenir le commerce local et à renforcer l'attractivité de la ville tant auprès des habitants que des touristes.

Laurence RICHER

L'agriculture fait face au défi climatique et à l'urgence de l'eau

L'année agricole a une nouvelle fois été marquée par les aléas climatiques. Excès d'eau, gelées printanières, grêle, vagues de chaleur et sécheresse se multiplient obligeant les agriculteurs à faire face.

Les années se suivent et se ressemblent mais celle-ci restera probablement gravée dans les mémoires des exploitants du Loir-et-Cher comme une campagne de tous les extrêmes. Entre excès d'eau, gelées printanières, orages de grêle et canicules estivales, le bilan de la moisson présenté par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher révèle une hétérogénéité marquée, dictée par la nature des sols et l'accès à l'irrigation.

Malgré une météo capricieuse, les cultures d'hiver affichent des résultats globalement satisfaisants. Le blé tendre atteint une moyenne de 72 q/ha, tandis que les orges d'hiver grimpent à 75 q/ha. Le colza tire également son épingle du jeu avec un rendement moyen de 35,5 q/ha, ayant bénéficié des pluies salvatrices du mois de mai.

Mais ces moyennes cachent de fortes disparités selon les territoires. Les terres profondes et les parcelles irriguées ont bien résisté, tandis que les sols superficiels ont subi de plein fouet le manque d'eau. Les qualités techniques, notamment le poids spécifique et la teneur en protéines, sont toutefois jugées bonnes. La situation est plus critique pour les cultures de printemps : si le tournesol résiste, le maïs est fortement pénalisé par le déficit hydrique, particulièrement dans les zones non irriguées.

Économiquement, le contexte demeure précaire

Selon la Chambre d'agriculture, *« les marchés amorcent une reprise sous l'effet de la canicule [...] qui laisse craindre des rendements décevants pour les cultures de printemps »*. Cette tendance contribue à *« accentuer les tensions sur les cours dans un contexte déjà marqué par une forte volatilité des prix »*. La hausse du coût des engrais *« continue de peser sur les charges d'exploitation et impacte directement les marges »* et les perturbations observées dans plusieurs ports de la mer Noire depuis le début du conflit en Ukraine affectent les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Mais la question centrale reste celle de l'accès à l'eau. La Chambre d'agriculture explique que *« les différences observées entre les parcelles irriguées et non irriguées soulignent le rôle essentiel de l'irrigation dans la sécurisation des rendements face à la multiplication des épisodes climatiques extrêmes »*.



Les agriculteurs ont dû s'adapter aux conditions climatiques et au risque incendie.

Laurence RICHER

Face à ce constat, Édouard Legras, le président de la Chambre d'agriculture, appelle à une réaction forte de l'État : *« Il est essentiel que l'État aide davantage les agriculteurs en levant certains freins qui nuisent à leur capacité de production, notamment en matière de protection des cultures ou de stockage de l'eau. »*

Laurence RICHER

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur larenaissanceduloiretcher.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La renaissance du Loir-et-Cher** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renaissance du Loir&Cher

Street art : les murs racontent des histoires

Le street art prend de l'ampleur. La ville de Blois ne fait pas exception. Suivre les dessins et autres collages sur les murs est une façon inédite de découvrir le centre-ville. Réalisées un peu partout et en totale liberté, ces œuvres s'offrent à tous ceux qui prendront le temps de les voir.



Le Petit Prince vu par Tag Lady.

Méryl SERTHELON



Un mystérieux visage.

Méryl SERTHELON



La façade du Comptoir Irlandais est une bonne idée pour partir à la chasse au tag.

Méryl SERTHELON

BLOIS

Les fleurs et les cœurs d'On pleure on pissera moins, les mots d'Émile Bernet, les mosaïques pixel de Peaky Pearlers ou de Tag Lady, les coquillages de Kgoot, les sirènes de nbf. street, les dessins et gravures de sachaacerglaz ou les chats ailés de July Bubble habillent rues et pavés du centre-ville de Blois.

Avec sa façon de s'exprimer en totale liberté, le street art prend de l'ampleur. À Blois, François et Amélie qui tiennent Le comptoir irlandais en centre-ville en sont férus. *« On aime le fait de passer des messages par les mots et les dessins sans violence. C'est une réelle liberté d'expression. C'est une forme d'art et un moyen de s'exprimer quand on ne peut pas le faire autrement »*, explique François qui a eu l'idée d'y consacrer un événement en 2025. Le collectif Plein les yeux est né l'année dernière et a donné lieu à deux journées visant à faire connaître les street artistes. *« On avait envie de les exposer simplement et de donner à voir ce qu'ils font. »* Beaucoup d'Angevins ont souhaité s'impliquer. Courant juillet, la dernière édition a rassemblé 29 artistes[1] et de nombreux passants qui ont pu se joindre à l'élaboration d'œuvres participatives. Papier, plâtre, tissu ou mosaïque, à chacun sa technique et son univers. Et c'est d'ailleurs ce qui permet de reconnaître à qui appartient l'œuvre d'un seul coup d'œil. À condition de la remarquer.

Apporter de la joie

Le but, c'est aussi de donner le sourire à tous ceux qui prendront le temps de lever ou baisser la tête et de s'arrêter sur ces petits détails qui fleurissent au gré des inspirations et s'effacent au fil du temps. Tout ce qui est dit l'est avec des *« fleurs, des cœurs. Ça ne peut pas être considéré comme du vandalisme. Cela nous arrive de recouvrir un tag facho mais on n'a aucune volonté de dégradation. Et puis on est dans la ville de Ben. »*

Rester insaisissable

La liberté n'est pas que dans l'expression. Certains laissent leur empreinte dans la ville à visage découvert en plein jour, d'autres préfèrent l'anonymat de la nuit. *« Il n'y a pas de mot d'ordre, la règle c'est qu'il n'y en a pas. Il y a ceux qui cherchent l'adrénaline et ceux qui ne veulent pas trop se faire remarquer. On ne bombe pas, on colle ou on dessine »*, précise la joyeuse bande rencontrée qui prend plaisir à discuter avec les *« gens qui s'arrêtent, s'interrogent et qui ont envie de comprendre. »*

La gloire n'est pas leur motivation. *« On ne cherche pas à être reconnus. Ce qui nous plaît c'est plutôt de reconnaître les nouveautés des street-artistes qu'on connaît déjà, un peu comme une mini chasse au trésor. On incite tout le monde à regarder ces détails qu'on n'avait pas vus avant, c'est ludique. »*

Sans savoir ni pourquoi ni par qui, certains dessins disparaissent presque immédiatement, d'autres deviennent des symboles de la ville et finissent par littéralement faire partie des murs, *« comme le Snoopy au-dessus de l'enseigne Armand Thierry par exemple »*.

Berceau du street art à Blois, pourquoi ne pas prendre le départ d'une découverte insolite au Comptoir irlandais ?

Méryl SERTHELON

1) Des œuvres ont été remises à l'association L'étoile de Laura qui œuvre pour financer la recherche médicale en oncologie pédiatrique. Le portrait de Laura, décédée en août 2025, est visible sur la façade du Comptoir irlandais à Blois. Il a été réalisé par Le Barbu.



Un joli pavé à retrouver rue du Commerce.

Méryl SERTHELON



Des petites phrases et injonctions signées Émile Bernet.

Méryl SERTHELON

Art urbain mais art quand même

« On n'est pas là pour dire si c'est beau ou pas mais pour faire comprendre à la population pourquoi cette expression culturelle a été réalisée, car elle évoque souvent des préoccupations sociétales. » Ce qui intéresse Fabienne Quinet, adjointe à la Culture et plus largement la Ville de Blois, c'est de prendre en considération la plus-value du tag, du graffiti ou encore du street art *« par rapport à un lieu ou à un contexte »*. Fabienne Quinet se réjouit de voir l'espace public investi et les habitants s'impliquer, notamment dans le cadre de projets financés par le budget participatif. *« C'est un moyen de rendre la culture accessible à tous. »*

Bien évidemment, tout dépend de l'« œuvre » en question et tout n'est pas permis sous couvert d'expression culturelle.

« Le tag est une marque d'identité, le graffiti est plus élaboré, il y a souvent des couleurs et une vraie démarche artistique de la part d'un artiste. Quant au street art, il fait référence à des techniques comme le pochoir, la fresque, le collage », tient à définir Fabienne Quinet pour qui *« ce n'est pas la même chose et ça ne renvoie pas la même image »*.

La réaction de la Ville non plus ne sera pas la même. *« Quand il y a dégradation et non embellissement du cadre de vie, que des propos injurieux, politiques, religieux, etc. portent atteinte à la collectivité et au lieu sur lequel ils sont écrits, ils sont retirés et si possible dans la journée »*, assure l'élue.

Pour les autres, et bien que ces moyens d'expression ne soient pas autorisés, ils font l'objet d'un *« arbitrage politique. Si le message est intéressant, le but est de l'expliquer à la population »*, confirme Fabienne Quinet. Leur dimension éphémère entre aussi en considération puisque la plupart des tags et graffitis n'ont pas vocation à durer dans l'espace public.

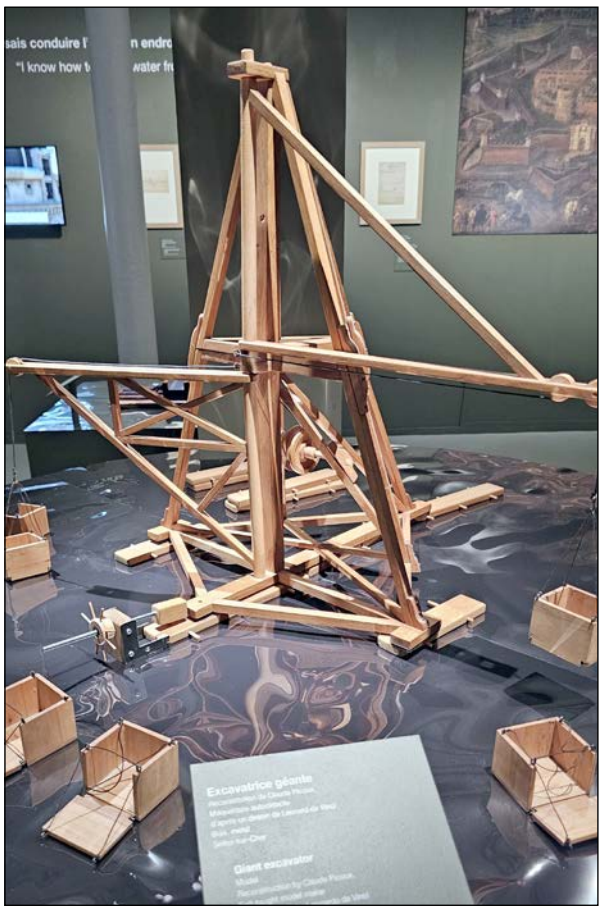
Depuis plusieurs années à Blois, l'art s'affiche dans la rue et suscite l'intérêt des habitants. Au point d'imaginer un parcours artistique contemporain en parallèle du parcours de découverte du patrimoine afin de *« concilier le patrimoine historique et la création contemporaine »*.

En passant par l'escalier Denis-Papin régulièrement habillé par la Ville, les fresques d'Alber, de Seth, de Sema Lao ou encore de Loisel, l'idée serait d'inciter les habitants et les touristes à découvrir d'autres quartiers que le centre-ville par le prisme de l'art urbain. Pas plus tard que la semaine dernière, l'artiste italien Millo a signé une œuvre monumentale de 192 m² sur la façade d'un immeuble de la place Jules-Ferry, dans le quartier Mirabeau.

MS

Claude Picoux fabrique des maquettes à partir des dessins de Léonard de Vinci

Depuis 20 ans, Claude Picoux fabrique des maquettes à partir des dessins de Léonard de Vinci dans son garage à Selles-sur-Cher. Trois d'entre elles sont actuellement exposées au Clos Lucé. Nous l'avons rencontré chez lui, à Selles-sur-Cher.



L'une des trois maquettes exposées au Clos Lucé à Amboise.

Laurence RICHER

SELLES-SUR-CHER

Originaire de Saint-Doulchard (18) et installé depuis quarante-huit ans à Selles-sur-Cher, Claude Picoux a travaillé durant quarante-deux ans à la fabrique de céramiques de la ville où il a occupé différents postes tout au long de sa carrière. Après un passage au laboratoire de recherche, il a été responsable de la préparation pâte grès avant de *« retrouver mon métier de modeleur avec la CAO, la conception assistée par ordinateur »*.

Pourtant, Claude aurait pu être menuisier. *« Depuis tout jeune, j'aimais travailler le bois. On avait la chance d'avoir un atelier bois tout neuf à l'école primaire »*, confie celui qui a installé le sien dans le sous-sol de sa maison de Selles-sur-Cher. *« Comme je travaillais assez vite en classe, j'avais le droit d'aller à l'atelier. »* Claude, déjà manuel, en profitait pour bricoler. *« Chez moi, il n'y avait aucun outil. Mon père n'était pas du tout manuel ! »*

Résoudre les problèmes

C'est lorsqu'il a pris sa retraite qu'il s'est mis à fabriquer des maquettes. *« J'avais acheté de l'outillage un peu avant la retraite »*, se souvient-il. Depuis, des machines à bois et de nombreux outils sont venus garnir l'atelier. *« Au départ, ce n'était pas pour faire des maquettes, même si j'en ai toujours fait depuis que j'ai 10-11 ans »*, explique Claude.

Alors qu'il venait d'acheter *« une nouvelle machine, une perceuse qui fait des trous carrés »*, Claude s'est lancé dans la construction d'une première maquette *« pour l'inaugurer. C'était il y a vingt ans »*, précise-t-il en présentant une scie mécanique qui fonctionne avec une chute d'eau construite d'après un dessin de Léonard de Vinci.

Depuis, le maquettiste autodidacte en a construit quarante *« à partir des dessins d'origine »* et avec pour motivation principale de *« résoudre le problème. Il y en a toujours avec Léonard de Vinci ! »* Extrêmement méticuleux, Claude étudie les plans et réfléchit longtemps avant de démarrer la construction. Il multiplie les calculs, les dessins. *« Ça peut durer six mois à un an. Par contre, quand je commence une maquette, je la finis. »* Les pièces sont construites au fur et à mesure à partir de frêne récupéré *« il y a une quarantaine d'années »*, d'orme, de noyer, de merisier, de tilleul… Elles sont ensuite poncées et vernies. *« Ou imprégnées d'un produit anti-rouille très bon pour le bois. »*



Dans son sous-sol à Selles-sur-Cher, Claude Picoux a déjà construit une quarantaine de maquettes à partir des plans du maître.

Laurence RICHER

Une exposition en septembre

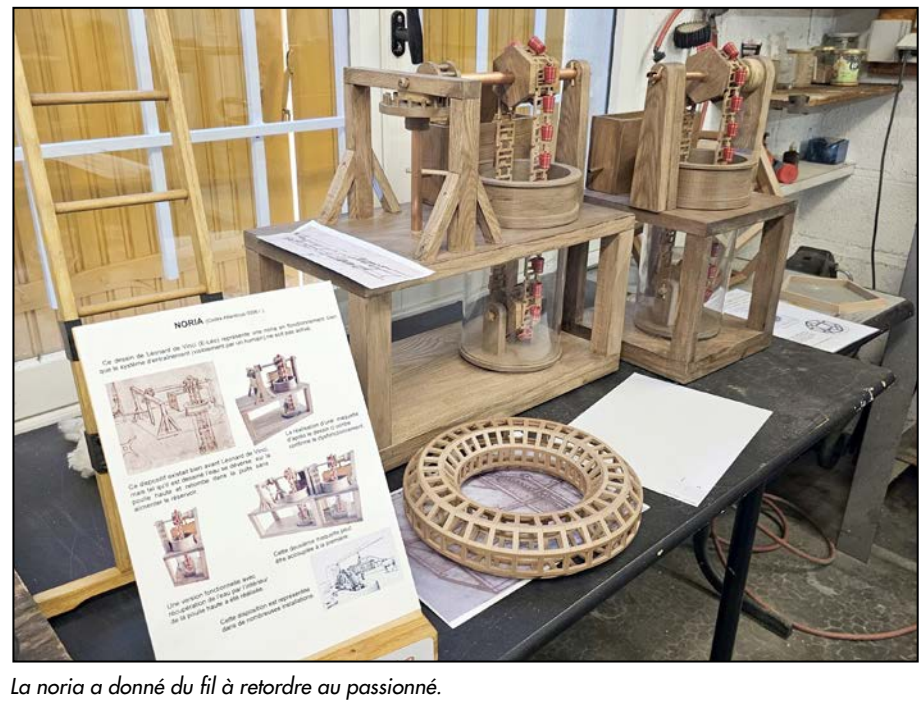
Selon le maquettiste, *« tout n'est pas réalisable. Léonard dessinait tellement vite »*, des objets qui n'avaient *« probablement jamais été construits »*. À l'image de la noria, un dispositif qui existait bien avant Léonard de Vinci. D'après la première maquette réalisée en bois et impression 3D par Claude, elle présente un dysfonctionnement : l'eau tombe à côté ! Une seconde maquette construite par la suite présente une version fonctionnelle avec récupération de l'eau par l'intérieur de la poulie haute, ce qui n'apparaissait pas sur les dessins du maître.

Chacune des « machines » construites par Claude peut être actionnée, ce qui lui permet de montrer les multiples dysfonctionnements et les solutions imaginées. *« Ici par exemple, vous avez une roue qui tourne dans un sens et l'autre dans l'autre. C'est un peu gênant pour avancer ! Léonard avait écrit qu'il avait prévu de mettre des animaux pour avancer mais il s'était dit qu'avec le bruit des canons ça n'allait pas aller. Il avait donc prévu de mettre des soldats »*, ceux-là mêmes ajoutés par Claude à la maquette.

Le passionné prête volontiers ses maquettes pour des expositions, notamment dans des médiathèques où il les fait fonctionner devant le public. *« C'est ce qui me plaît le plus. Souvent je rencontre des passionnés de Léonard de Vinci ou des anciens ébénistes. »*

Trois d'entre elles sont visibles au Clos Lucé jusqu'au 13 septembre dans le cadre de l'exposition temporaire *Léonard de Vinci, maître de l'eau* (lire dans l'édition du 3 juillet). Elles seront aussi exposées lors de la rencontre de modélisme qui sera organisée par le club de Selles-sur-Cher les 12 et 13 septembre prochains à la salle des fêtes de la commune.

Laurence RICHER



La noria a donné du fil à retordre au passionné.

Laurence RICHER

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE Renaissance du Loir & Cher

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :

LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 200 € (DON LE PLUS POPULAIRE !) ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Renaissance du Loir-et-Cher

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2621**750**

MINA INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 334 rue du Moulin
41350 ST CLAUDE DE DIRAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT CLAUDE DE DIRAY du 29 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MINA INVEST

Siège : 334 rue du Moulin 41350 ST CLAUDE DE DIRAY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1000 euros

Objet : L'acquisition, la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou autres entités, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, L'acquisition de tout titre, valeur mobilière ou droit par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, L'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, La participation à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, L'élaboration, la conduite et la mise en œuvre de la stratégie, de la politique générale, des orientations fondamentales et des axes du développement du groupe constitué entre la Société et les sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, La fourniture de toutes prestations de services aux sociétés ou entités au sein desquelles la Société détient une participation directe ou indirecte, notamment en matière administrative, comptable, fiscale, juridique, sociale, marketing, financière, de gestion, de formation, de ressources humaines, d'organisation et de stratégie,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Marie POIRON, demeurant 334 rue du Moulin, 41350SAINT CLAUDE DE DIRAY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

POUR AVIS
La Présidente

A2622**048**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société actions simplifiée immatriculée au RCS de BLOIS dénommée **OLYMPIETECH**, au capital de 2 000 euros, ayant pour objet à titre principal : la prise d'intérêts, et la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, groupement d'intérêt économique ou Sociétés Françaises ou étrangères, créées ou à créer ; toutes prestations administratives, de services, d'assistances, d'organisation et de conseil aux entreprises françaises ou étrangères ; l'acquisition, la propriété, la prise à bail et la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Le siège est à THEILLAY (41300) 64 route de Rere.

Le président est M. Thomas OLYMPIE, né le 20 novembre 1995 à ROMORANTIN LANTHENAY (41), demeurant 15 rue de Chambord 41200 ROMORANTIN LANTHENAY.

Le directeur général est M. Mickaël FRANCOIS, né le 18 octobre 1971 à ROMORANTIN LANTHENAY (41), demeurant 22 Calle Padre Anton Martin 1.1 46011 VALENCIA Espagne

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis,

TRIBUNAUX

A2622**330**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **THENON** - RCS BLOIS 534 115 407 - Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques - 5 rue Croix de la Dame 41250 Mont-près-Chambord - Date de cessation des paiements : 01/07/2026. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2622**334**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Plan de continuation de **AG 41** - RCS BLOIS 793 037 771 - Fabrication d'autres articles métalliques - 41B rue du Château-Gaillard 41200 Romorantin-Lanthenay. Commissaire à l'exécution du plan SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS.

A2622**325**

SARL CPLR INVEST 8, Rue Signeulx 41000 Blois RCS TOURS 793 684 168. Activité : Conseil en gestion des entreprises et en stratégie commerciale, centre de formation dans la petite enfance. Le tribunal de commerce de Tours par jugement en date du 04/06/2026 a prononcé la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif.

A2622**328**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **ANTOINE MOTHERON COURTAGE** - RCS BLOIS 519 321 640 - Activités des agents et courtiers d'assurances - 34 - 36 avenue de Verdun 41100 Vendôme / CGEA D'ORLEANS - - 16 rue de la République CS 15802 45058 Orléans. Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2622**329**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **SALES PERFORMANCE** - RCS BLOIS 877 906 602 - Autres intermédiaires du commerce en produits divers - 15 A rue de Plaisance 41200 Romorantin - Date de cessation des paiements : 24/01/2025. Mandataire judiciaire SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2622**333**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **AU P'TIT BOULOT DROME** - RCS BLOIS 900 724 543 - Débits de boissons - 15 rue de Gâtine 41190 Herbault - Date de cessation des paiements : 01/05/2026. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2622**331**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **BOULANGERIE PATISSERIE CHATELIN** - RCS BLOIS 830 317 335 - Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 1 rue du Vivier 41250 Tour en Sologne - Date de cessation des paiements : 20/09/2025. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2622**337**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **FERDA TRANSPORT** - RCS BLOIS 952 913 812 - Transports routiers de fret interurbains - 2 Allée Jacques Prevert 41100 Vendôme. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS.

A2622**336**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **SAS BNBA** - RCS BLOIS 941 301 608 - Travaux de peinture et vitrerie - 18C rue de Bel-Air 41000 Blois. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS.

A2622**324**

SARL MG VIENNE 29, Avenue Wilson 41000 Blois RCS BLOIS 433 206 877 29, Activité : Alimentation générale. Le tribunal de commerce d'Orléans par jugement en date du 24/06/2026 a ouvert une procédure de redressement judiciaire, désigné mandataire judiciaire Maître Olivier ZANNI, 14 rue André Lescaroux 36000 Châteauroux, fixé la date de cessation des paiements au 30/04/2026. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la parution au BODACC du jugement d'ouverture à peine de forclusion.

A2622**326**

SAS ETABLISSEMENTS LESAGE Grande Rue 41100 Villeromain RCS CHARTRES 805 520 376 - 6, Rue Pierre et Marie Curie, 28310 Janville-en-Beauce. Activité : Achat, vente, entretien, location de matériel mécanique agricole, et tous produits accessoires. Le tribunal de commerce de Chartres, par jugement en date du 17/06/2026 a prononcé la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif.

A2622**335**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS RENDUS A L'AUDIENCE DU 24/07/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **SAS FDN RAVALEMENT LOIR ET CHER** - RCS BLOIS 932 993 215 - Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment - 22 allée de la Nozillette 41000 Blois. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**811**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

GARAGE PORTIER

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle en liquidation

Au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 2 rue des Compagnons

41210 MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

Siège de liquidation : 2 rue des Compagnons

41210 MONTRIEUX-EN-SOLOGNE

400 655 171 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2026, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérald PORTIER, demeurant Les Rotas, 41210 MONTRIEUX EN SOLOGNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 28 février 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

A2621**623**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

AMPLITUDE MDB

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROU
Siège de liquidation : 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROU
920 508 512 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision signée en date du 31 mai 2026 au 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROU, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Martine BONNARGENT, demeurant 29 Rue du Moulin, 41000 VILLEBAROU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 31 mai 2026. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

A2622**190**

GARAGE HUBERT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
62 Avenue du Petit Thouars
41100 VILLIERS SUR LOIR
Siège de liquidation :
62 Avenue du Petit Thouars
41100 VILLIERS SUR LOIR
508 249 489 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juillet 2026 au 62 Avenue du Petit Thouars - 41100 VILLIERS SUR LOIR a approuvé le compte définitif de liquidation du 31 mai 2026, déchargé Monsieur Patrice HUBERT, demeurant 26 rue Besnard FERRON 41100 VILLIERS SUR LOIR de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 mai 2026.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2621**350**

CERFRANCE

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HUGUET

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 5000euros
Siège social et de liquidation :
11 rue de la Franchetière -
41350SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY
923 874 077 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2026 à effet au 30 septembre 2025 au 11 rue de la Franchetière 41350 SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrick HUGUET, demeurant 10 rue de la Franchetière, 41350 SAINT-CLAUDE DE DIRAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

MODIFICATIONS

A2621**663**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois www.duvivieretassocies.fr

3D LOCAGRI
S.A.R.L. au capital de 650 000 €
Siège social : SAINT ROMAIN SUR CHER (L&C)
Route de Méhers, n° 2
R.C.S. BLOIS 832 850 465

Statuant par application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis, le Gérant.

A2622**094**

IFSI CONSULTING

SARL au capital de 200 € Siège social : 248 RUE LUCIENNE PROUX 41100 VENDÔME RCS BLOIS 530822683

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/08/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 7bis rue Auguste Renoir 41100 VENDÔME à compter du 01/08/2026

Modification au RCS de BLOIS.

A2621**810**

MINIER HOLDING

Société par actions simplifiée
Au capital de 400 000 euros
Siège social : Le Moulin de Varennes
41100 NAVEIL
596 820 175 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 11 juin 2026, il résulte que la société In Extenso Audit Centre Ouest, domicilié 8 rue Eugène Bremond 49300 CHOLET, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société In Extenso Centre Ouest, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

POUR AVIS
Le Président

A2621**973**

Groupe COGEDIS Créateur de réussites

NOYERS SUR CHER DISTRIBUTION

SARL transformée en SAS
Au capital de 500 000 €
Siège social : Z.A. Les Plantes
5 Rue Gutenberg
41140 NOYERS SUR CHER
502 246 218 RCS BLOIS

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 24 juillet 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 500 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Fabien WATTERLOT et Mme Carole WATTERLOT. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la société JPL CORPORATION, SAS au capital de 510 000 €, ayant son siège social ZA les Plantes 5 Rue Gutenberg 41140 NOYERS-SUR-CHER, immatriculée au RCS sous le numéro 799 790 654 RCS BLOIS, Représentée par M. Fabien WATTERLOT, Président.

Pour avis
La Gérance

A2621**809**

APDEV

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000 euros
Porté à 2.730 euros
Siège social : 2 Rue des Hauts Bois
41100 VILLIERS-SUR-LOIR
821 873 411 RCS BLOIS

Modifications statutaires

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2026 que le capital social a été augmenté de 730 euros par voie d'apport de droits sociaux.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Deux Mille Sept Cent Trente euros (2730 euros)

Lors de la même Assemblée Générale Extraordinaire les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

-La gestion de portefeuille de valeurs mobilières et d'une manière générale de tous placements y compris d'instruments financiers à terme, de contrats de capitalisation, et toutes opérations assimilées.

-L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location ou autrement, à toute personne physique ou morale, avec ou sans promesse de vente, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport, échange, construction ou autrement), ou de financement (emprunt, crédit-bail), de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS
Le Président

A2622**247**

Société Anonyme Régionale HLM Loir&Cher Logement

SA au capital de 39000€
13 ru d'Auvergne
BP 3318
41033 BLOIS CDX
RC BLOIS B 595 820 200

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 mai 2026 a décidé de nommer aux postes d'administrateurs :

- Monsieur Philippe VAREILLES, en remplacement de feu Denis BIMBENET,
- Monsieur Denis LEBERT en remplacement de feu Jean-Claude POIRIER.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

A l'issue de l'Assemblée Générale du 22 mai 2026, le Conseil d'Administration a nommé dans leurs nouvelles fonctions :

- Monsieur Denis LEBERT, en qualité de Président, en remplacement de Madame Maryse GHARBI,
- Madame Maryse GHARBI, en qualité de Vice-Présidente, en remplacement de Monsieur Jean-Claude POIRIER.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A2622**180**

CERFRANCE

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

MODIFICATION OBJET SOCIAL

EARL DE GONDOUBARD

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 54 621,00 euros
Siège social : Gondoubard
41310 AUTHON
402 338 412 RCS BLOIS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions en date du 03/08/2026 à effet au 01/06/2026, l'associé unique a décidé de compléter l'objet social de la société en y ajoutant :
- L'exploitation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque utilisant l'énergie radiative du soleil en vue de la vente d'électricité, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 2010,
- L'exercice d'activités accessoires de nature commerciale présentant un lien avec l'activité agricole conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi n°2025-268 du 24 mars 2025.
Les statuts seront modifiés en conséquence. Le dépôt des actes est effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS. Pour avis, la Gérance.

A2621**511**

SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

GOUGÉ ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 6 avenue Joliot Curie
41200 VILLEFRANCHE SUR CHER
920 003 126 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération en date du 24 juillet 2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Benjamin GOUGÉ de ses fonctions de gérant à compter du 31 juillet 2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Benjamin GOUGÉ a été supprimée.
Pour avis
La Gérance

A2621**816**

ETABLISSEMENTS MINIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : Les Sapins de Varennes
41100 NAVEIL
597 220 466 RCS BLOIS

Changement CAC

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 11 juin 2026, il résulte que la société In Extenso Audit Centre Ouest, domicilié 8 rue Eugène Bremond 49300 CHOLET, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société In Extenso Centre Ouest, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.
POUR AVIS
Le Président

A2621**924**

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

ANTENNES SERVICES ELEC

SARL au capital de 7 622,45 €

ramené à 3 795,98 €

Siège social : 1 rue des Vieilles Vignes

ZAC des Grandes Bruyères

41200 ROMORANTIN LANTHENAY

411 375 223 RCS BLOIS

Aux termes de décisions des Assemblées Générales Mixtes en date des 18/03/2026 et... /05/2026 il a été constaté : la démission de José RUBIO de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 01/02/2026, la réduction du capital social d'une somme de 3 826,47 €, pour être ramené de 7 622,45 € à 3 795,98 € par rachat et annulation de 251 parts sociales, La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : «Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux virgule quarante-cinq euros (7 622,45 €).» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à trois mille sept cent quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (3 795,98 €).

A2622**251**

INTER-COOP

S.A.S. à capital variable
13 rue d'Auvergne
BP 3318
41033 BLOIS Cedex
R.C. BLOIS B 596 620 260

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 mai 2026 :
- a décidé de nommer au poste de conseiller de gestion Madame Dorothée SUC

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

A2621**538**

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

Société d'avocats 31 rue des Granges Galand 37550 Saint Avertin

SCM SANTÉ PONTLEVOY

Société Civile de Moyens

au capital de 2 100 euros

Siège social : 1 rue de la Plaine

41400 PONTLEVOY

982 179 368 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale Mixte en date du 01/01/2026 : -a décidé de réduire le capital social de 300 € pour le réduire à 1 800 € ; -a décidé d'augmenter le capital de 150 € par émission de 10 parts nouvelles pour le porter à 2.100 € ; ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Capital social : Ancienne mention : 2 100 € ; Nouvelle mention 1 950 € ; -a nommé en qualité de nouvelle gérante Mme Solenn FRUA, demeurant 24 rue des Cyprès - 37460 GENILLÉ pour une durée illimitée à compter dudit jour, en remplacement de Mme Graziella FERCOCQ et Mme Justine DEGAS, démissionnaires. Modification est faite des articles 7 et 8 des statuts. Le dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS interviendra à l'issue de la présente insertion. Pour Avis

DISSOLUTIONS

A2621**705**

In Extenso EXPERTS-COMPTABLES CENTRE OUEST www.inextenso.fr

AL COACHING

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 45 bis rue des Cheminets - 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Siège de liquidation : 45 bis rue des Cheminets - 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
928 014 653 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Alexandre LEDOUX, demeurant 45 bis rue des Cheminets 41200 ROMORANTIN LANTHENAY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 45 bis rue des Cheminets 41200 ROMORANTIN LANTHENAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

A2621**121**

HC LOCATION

Société par actions simplifiée
au capital de 800 euros
Siège social : La Marmouchère
41250 TOUR EN SOLOGNE
851.024.471 RCS BLOIS

L'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juin 2026 a prononcé par anticipation la dissolution de la société à compter du 15 juin 2026. A été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations de liquidation : Madame Hélène COEFFARD, demeurant à TOUR EN SOLOGNE (41250) - La Marmouchère. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, La Marmouchère - 41250 TOUR EN SOLOGNE. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BLOIS.
Pour avis.

A2621**477**

FIDUCIAL SOFIRAL AVOCATS

L'AGRICULTURE

Société en nom collectif en liquidation

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 42 AVENUE DE L'HOTEL DE VILLE - 41600 LAMOTTE BEUVRON

Siège de liquidation : 8 chemin de Villegourdin – 36110 LEVROUX

812 883 924 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry DELAVENT, demeurant 8 chemin de Villegourdin – 36110 LEVROUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 8 chemin de Villegourdin – 36110 LEVROUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Renaissance du Loir&Cher | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Renaissance du Loir&Cher | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

Destination Santé

Violences gynécologiques : 8 femmes sur 10 rapportent une atteinte à leur consentement

La première enquête nationale sur le consentement en gynécologie, menée par StopVOG, révèle que plus de 8 femmes sur 10 déclarent avoir subi au moins une atteinte à leur consentement lors d'un examen gynécologique. Réalisée auprès de plus de 10 000 personnes entre juillet et décembre 2025, l'étude montre que près de 90 % des répondants souhaitent que leur consentement soit systématiquement demandé avant chaque examen. Par ailleurs, 68,7 % rapportent avoir ressenti un malaise ou un choc lors d'une consultation, 45,1 % estiment avoir subi des violences obstétricales et gynécologiques et 53 % indiquent que ces expériences ont dégradé leur suivi médical.

Les situations les plus fréquentes concernent des examens réalisés sans information préalable, des actes acceptés sous la contrainte ou poursuivis malgré la douleur. Les gynécologues sont les professionnels le plus souvent cités. Les recommandations de la Haute Autorité de santé rappellent pourtant que l'examen gynécologique ne doit jamais être systématique : il doit être justifié, expliqué et réalisé uniquement après un consentement libre et éclairé.

Enfant : comment reconnaître un impétigo ?

L'impétigo est une infection bactérienne de la peau due à un staphylocoque ou un streptocoque. Dans plus de 70% des cas, il prend une forme croûteuse. Comme l'explique l'Assurance-maladie sur son site internet, *« il apparaît d'abord autour des orifices : narines, bouche, anus. Mais il peut s'étendre rapidement au cuir chevelu et au reste du corps, par auto-contamination lors du grattage »*.

Ensuite ? Des vésicules naissent et se transforment rapidement en pustules. Celles-ci se rompent facilement et sèchent pour donner un aspect croûteux. De couleur jaunâtre, ces croûtes sont entourées d'un pourtour rouge, inflammatoire. A noter, que l'enfant n'a pas de fièvre, contrairement à un impétigo bulleux, caractérisé par la présence de *« bulles molles, transparentes, de un à deux centimètres et entourées d'un halo rouge. Elles persistent pendant deux à trois jours, puis se rompent »*.

Différentes portes d'entrée

Il existe différents facteurs susceptibles de favoriser l'apparition d'un impétigo : à l'image de lésions de la peau suite à une plaie, une coupure, une brûlure ou une piqûre d'insecte ; de la présence dans le nez de la bactérie qui peut se propager sur la peau par auto-contamination. Ou en lien avec des maladies de la peau comme la varicelle, l'eczéma, l'herpès, le psoriasis...

Quel traitement ?

En cas d'impétigo, certaines mesures d'hygiène aident à la guérison rapide : une ou plusieurs toilettes quotidiennes, l'application d'une pommade pour ramollir et éliminer les croûtes sans les gratter... A la moindre question, demandez l'avis de votre médecin traitant ou du pédiatre.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Chi-Fou-Mi Productions / Studiocanal

Toni en famille

Que faire de sa vie quand on a élevé cinq enfants qui quitteront bientôt le nid ? C'est la question posée par *Toni en famille,* une comédie dramatique, à découvrir dimanche sur France 2. Toni, 43 ans, partage son quotidien entre l'éducation de ses cinq adolescents, l'entretien de la maison et quelques prestations de chant données le soir dans les bars ou lors d'événements privés. Mais ce sont surtout les revenus qu'elle continue de tirer de son ancienne carrière de chanteuse qui permettent à cette maman célibataire de faire vivre toute sa tribu. Au début des années 2000, elle a en effet connu un succès éphémère dans la pop. Sauf que vingt ans plus tard, ses deux aînés s'apprêtent à quitter la maison pour poursuivre des études supérieures, tandis qu'elle-même n'a pas dépassé le bac. Et si c'était le moment de sortir d'une routine alimentaire qui ne lui procure aucune réelle satisfaction ? Le jeune réalisateur Nathan Ambrosioni esquisse avec *Toni en famille* le portrait d'une femme en pleine remise en question. Sans regret ni rancœur, cette mère quasi au foyer estime qu'il est temps de s'épanouir autrement qu'à travers ses enfants. Une décision qui va se heurter aux réactions naturelles d'incompréhension et d'égoïsme des amours de sa vie. Camille Cottin est la chef d'orchestre solaire de cette tribu enthousiasmante dans une comédie tendre et émouvante, qui apporte un autre regard sur la maternité. **Dimanche 9, France 2, 21 h 10**

LES ESSENTIELS

| *Strickers*
Avant la reprise, Canal+ propose une plongée inédite dans la Premier League, le championnat d'Angleterre de football. Cette série documentaire s'intéresse aux trajectoires de cinq attaquants de la saison 2025/2026 : Bryan Mbeumo, Éli Junior Kroupi, Iliman NDiaye, Jean-Philippe Mateta et Georginio Rutter.
Dimanche 9, Canal+, 21 h 00

| *Championnats d'Europe d'athlétisme*
Les chaînes du groupe France Télévisions retransmettent en direct les Championnats d'Europe d'athlétisme, organisés à Birmingham, en Angleterre, du 10 au 16 août. Alexandre Pasteur, Benoît Durand, Stéphane Diagana et Maryse Ewanjé-Épée commenteront la compétition.
Lundi 10, France 3, dès 12 h 55

| *Les Faussaires de la Bible*
Depuis vingt-cinq ans, des fragments de parchemins bibliques sont exhumés près de la mer Morte. Il pourrait s'agir des plus anciennes versions de l'Ancien Testament connues à ce jour. Mais selon des experts scientifiques, de nombreux exemplaires seraient des faux…
Mardi 11, Arte, 20 h 55

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
23.30 Le Dernier Cercle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
23.25 Le gala de l'humour - Juste pour rire
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / AFRIQUE DU SUD
Test-match.
23.00 Conjuring : l'heure du jugement, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Bolivie, le défi des sommets
Présenté par Jérôme Pitorin
22.30 Échappées belles
M6
20.30 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
Avec Valérie Karsenti
22.30 Scènes de ménages
ARTE
20.55 SPECTACLE
"CARMEN" EN DIRECT DU FESTIVAL DE SALZBOURG
23.55 Carmen, naissance d'un mythe, doc.

DIMANCHE


Ducobu passe au vert, TF1

TF1
21.10 FILM
DUCOBU PASSE AU VERT
22.40 La très très grande classe, film
FRANCE 2
21.10 FILM
TONI EN FAMILLE 10
Avec Camille Cottin
22.45 La revanche des Crevettes pailletées, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ASSOCIATION CRIMINELLE 10
Avec Angeline Ball
23.50 Enquête à haut risque
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
STRIKERS
23.05 Back to business, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une artiste, Marie de Sévigné, l'affranchie de Grignan, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
STUDIO 54 12
Avec Ryan Phillippe
22.30 Studio 54, doc.

LUNDI


Enquêtes au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
19.55 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026
23.25 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 10
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.45 Les avions du bout du monde, doc.
M6
21.10 JEU
LE GRAND TEST
Présenté par Stéphane Rotenberg, Mac Lesggy
23.45 La Roue de la Fortune
ARTE
20.55 FILM
GAS-OIL
Avec Jean Gabin
22.30 Enzo Ferrari – Le rouge et le noir, doc.

MARDI


La bonne étoile, Canal+

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR HÉRITAGE
Avec Ed Skrein
23.00 Le transporteur III, film
FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
3e journée (Birmingham).
23.35 Gims à Paris la Défense Arena : le concert-événement, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
LA BONNE ÉTOILE
Avec Benoît Poelvoorde
22.45 Classe moyenne, film
FRANCE 5
21.00 FILM
FENÊTRE SUR COUR
22.50 François Truffaut, le scénario de ma vie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES FAUSSAIRES DE LA BIBLE
22.30 Les secrets révélés de la Bible, doc.

MERCREDI


8 rue de l'humanité, TF1

TF1
21.10 FILM
8 RUE DE L'HUMANITÉ
23.20 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
L'ÉCLIPSE 10
22.00 L'éclipse, série
FRANCE 3
19.55 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026
23.20 L'heure D, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : PSG / ASTON VILLA
23.00 Plateau supercoupe de l'UEFA, Débrief PSG / Aston Villa, mag.
23.30 Cerrone - Supernature, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
23.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
20.55 FILM
MELANCHOLIA
Avec Kirsten Dunst
23.05 Éclipse totale au-dessus de l'Europe, doc.

JEUDI


Mum, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
MONSIEUR PARIZOT
23.10 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
6e journée (Birmingham).
23.35 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
UN SI GRAND SOLEIL
5 épisodes
23.00 Meurtres à Avignon, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY 10
Avec Michael Fassbender
22.40 Prisoner, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Corée du Sud
Éthiopie
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
22.55 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville, Peter Mullan
22.20 Mum, série

VENDREDI


La chambre des merveilles, M6

TF1
21.10 JEU
UNE FAMILLE EN OR
Présenté par Camille Combal
22.20 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
Avec Corinne Masiero
22.45 Capitaine Marleau
FRANCE 3
19.55 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE 2026
23.35 Once Upon a Time… in Hollywood, film
CANAL+
21.05 FILM
L'INFILTRÉE
Avec Ahmed Sylla
22.40 Certains l'aiment chauve, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.35 Les routes de l'impossible, doc.
M6
21.10 FILM
LA CHAMBRE DES MERVEILLES
22.55 Le Maillon faible, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.25 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Le Dernier des Juifs ★★★



Dans ce film humaniste sorti en 2024, l'acteur Michael Zindel incarne Ruben Bellisha, un homme de 27 ans qui vit encore chez sa mère Gisèle (jouée par Agnès Jaoui) dans une banlieue parisienne. Quand Gisèle s'aperçoit qu'ils sont les derniers juifs de leur cité, elle se met en tête de partir mais son fils n'en a pas envie. **Samedi 8, France 4, 21 h 00**

Ducobu passe au vert ★

Toujours en quête d'idées pour sécher les cours, Ducobu va une fois de plus se surpasser. Lorsqu'il apprend qu'une jeune fille n'a pas été à l'école pendant un an pour défendre la planète, l'occasion est trop bonne ! Pour ne plus travailler, ce fieffé roublard annonce que, lui aussi, il est prêt à prendre une année sabbatique pour sauver le monde ! **Dimanche 9, TF1, 21 h 10**

Association criminelle ★★

France 3 rediffuse *Association criminelle*, centrée sur la lieutenant Emer Berry, campée par Angeline Ball. L'héroïne perquisitionne la maison d'un trafiquant de drogue à Shannon, en Irlande. Elle met la main sur plusieurs diamants bruts et un titre de propriété domiciliée à Anvers, en Belgique. La ville flamande vient également d'être visée par un attentat suicide. Parce que les deux affaires semblent liées, la détective irlandaise va collaborer avec l'inspecteur belge Christian De Jong. **Dimanche 9, France 3, 21 h 10**

Les Avions du bout du monde ★★



France 5 prend de l'altitude avec *Les Avions du bout du monde*. Ce magazine part à la rencontre de populations dans des territoires extrêmes où l'avion est l'unique moyen de locomotion. Cet épisode, déjà diffusé, nous entraîne dans l'immensité québécoise auprès de Sébastien Bartczak, chef pilote de la compagnie Pascan. **Lundi 10, France 5, 21 h 00**

Zone interdite ★

Près d'un demi-million de fêtes et de foires sont organisées en France et leur succès grandit chaque année. *Zone interdite* se penche sur ce phénomène. Organisés en ville ou à la campagne, ces événements populaires sont l'assurance de passer un bon moment en famille, tout en dénichant des nouveautés ! **Mardi 11, M6, 21 h 10**

8 rue de l'Humanité ★★

Dans la France confinée face à la propagation de la Covid-19, sept familles ont décidé de rester dans leur immeuble du 11e arrondissement de Paris. Enfermés chez eux, les voisins vont apprendre à se découvrir au fil des semaines. Parmi eux, on trouve une patronne de bar qui organise un trafic de gel hydroalcoolique (jouée par Liliane Rovère), un scientifique à la recherche de cobayes (Yvan Attal), ou encore un coach sportif... qui grossit à vue d'œil (Tom Leeb)… **Mercredi 12, TF1, 21 h 10**

L'Éclipse ★★



France 2 profite de la nouvelle éclipse solaire pour rediffuser la série *L'Éclipse*, sortie en 2024. L'histoire se déroule justement lors d'un phénomène astronomique qui plonge les habitants de Bozouls, un village de l'Aubrac, dans la pénombre durant quelques instants. Pendant ce laps de temps, un coup de feu retentit. Une adolescente a été touchée par un tir accidentel. **Mercredi 12, France 2, 21 h 10**

The Agency, saison 2 ★★★

The Agency, l'adaptation américaine de la série française *Le Bureau des légendes*, dévoile sa deuxième saison. Pour rappel, l'histoire se déroule à la CIA, dans un département spécial qui s'occupe de gérer des agents infiltrés en mission de longue durée. **Jeudi 13, Canal+, 21 h 05**

La Chambre des merveilles ★★★

Thelma est une *working mom* surmenée, qui s'occupe seule de son fils unique, Louis, 12 ans. Un jour, alors qu'ils se baladent ensemble, le jeune garçon tente de se confier à elle. Mais Thelma est trop occupée à batailler avec son téléphone pour daigner lui accorder de l'attention. Louis, blessé, prend la fuite et est heurté par un camion. Plongé dans le coma, il a peu de chance de s'en sortir. Sa mère décide alors de réaliser tous les rêves qu'il a consignés dans son journal intime… **Vendredi 14, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Georges Bizet : Carmen


© Visvaldas Morkevicius

À Séville, Carmen, ouvrière effrontée dans une manufacture de tabac, séduit le brigadier Don José avant de l'abandonner, précipitant leur passion dans la tragédie. Pour cette nouvelle production de l'opéra de Bizet, Gabriela Carrizo explore les motivations de cette héroïne libre, longtemps perçue comme scandaleuse et dangereuse. La metteuse en scène et chorégraphe s'appuie sur la physicalité intense de sa compagnie Peeping Tom pour revisiter le mythe.Traditionnellement confié à une mezzo-soprano, le rôle-titre est ici interprété, pour la première fois, par la soprano lituanienne Asmik Grigorian. Présenté au Festival de Salzbourg, en Autriche, le spectacle est retransmis le soir même, en léger différé, sur Arte.

Samedi 8, Arte, 22 h 30

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Marie, reine de la Corse* À l'heure où la France s'éloigne de plus en plus de l'Église catholique, les Corses restent profondément dévoués à la Vierge Marie. Ce documentaire explique les raisons de cette dévotion en donnant la parole aux fidèles, ainsi qu'à un historien et à l'évêque d'Ajaccio.
Mercredi 12, 20 h 35

Textes et photos : THIERRY ANDRE
drive-essaiauto.com

Geely E5

> Coup de crayon – Créé en 1986, Geely est présent en Europe depuis vingt ans. Pas tout à fait novice dans le secteur automobile, le chinois est déjà propriétaire de Volvo, Polestar ou encore Lotus depuis de nombreuses années. La marque débarque en France avec deux SUV familiaux : un hybride rechargeable nommé Starray EM-i et un 100 % électrique, le E5, l'objet de notre essai. Il se distingue par une bouille lisse que seuls le logo et des découpes de prises d'air latérales viennent perturber. Au-dessus, les optiques affinées sont à led et viennent compléter cette sobriété passe-partout. Sur la longueur de 4,61 m, on retrouve le dessin conventionnel des véhicules du segment avec toutefois un embossage discret au niveau des ouvrants qui disposent de poignées escamotables. On trouve également de fines barres de toits chromées. Sous des passages de roues noirs, les jantes sont d'un diamètre de 19 pouces et sont chaussées de pneus GoodYear sur notre version haut de gamme Max+. La poupe se pare d'un bandeau d'éclairage soigneusement intégré au hayon qui s'ouvre sur une capacité de 463 litres.

> Vie à bord – L'espace à bord est très correct, presque du segment supérieur. On apprécie les assises de bonne facture, chauffantes et ventilées à l'avant sur l'ensemble des finitions, et le confort dont pourra bénéficier le passager avec un repose-mollet électrique et la fonction massage (Max+). Les passagers arrières auront droit à des dossiers inclinables et même à un astucieux tiroir de 14 litres sous la banquette. Tout le monde pourra profiter de la clarté de l'habitacle apportées par un toit ouvrant de 1,18 m² (Max+). Derrière un joli volant à méplat de forme presque trapézoïdale, le pilote a droit à un combiné numérique de 10,2 pouces. Sur notre version haut de gamme, on dispose également d'un affi-



Un bandeau led vient éclairer l'arrière.

Th ANDRE



Une bouille lisse à l'avant.

Th. ANDRE

cheur tête haute qui projette sur le pare-brise l'ensemble des informations de conduite. Le Geely E5 adopte un grand écran central de 15,4 pouces où de nombreux paramètres pourront être ajustés comme la navigation ou encore la vue à 360° de la voiture avec châssis transparent pour visualiser ce qui se trouve sous la voiture lors des manœuvres. La nouvelle chinoise est bien sûr équipée de nombreux organes de sécurité comme toutes les alertes de collision, de sortie de voie, d'ouverture de porte en sécurité et autre régulateur adaptatif et vigilance d'angle mort.

> Sur la route – Ce Geely E5 repose sur une batterie dite « *Cell to Body* », c'est-à-dire entièrement solidaire du châssis. Elle est proposée en deux capacités, 60 kWh pour l'entrée de gamme Pro et de 68 kWh pour les versions Pro+ et Max+. Côté autonomie, la version de base peut parcourir 430 km quand les versions supérieures en proposent respectivement 475 (Pro+) et 450 (Max+).

Le moteur développe 160 kW (217 ch) et envoie un couple intéressant de 320 Nm sur les roues avant, idéal pour les relances et dépassements. Côté recharge, il faudra brancher votre E5 environ sept heures en courant alternatif pour recharger de 10 à 100 % et vingt minutes en courant continu (borne rapide) pour revigorer la batterie de 30 à 80 %. La gamme, qui s'articule autour de trois finitions — Pro, 37.990 €, Pro+, 39.990 € et Max+ 41.990 € — est garantie huit ans ou 200.000 km. Le réseau, en pleine expansion, comptera 70 points de vente en 2026 et 200 à l'horizon 2030.

Thierry ANDRE

L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

Mercedes GLC électrique

> Coup de crayon – Le constructeur à l'étoile poursuit l'électrification de sa gamme et c'est désormais au tour du best-seller GLC de reposer sur une plateforme électrique. Sur l'avant, et contrairement à de nombreux véhicules électriques, le GLC conserve une calandre, imposante et virile, qui peut entièrement s'illuminer (option). En bas du bouclier en forme de vague, le SUV dispose de deux prises d'air ajourées pour un meilleur aérodynamisme. Un appui sur le logo du constructeur, placé sur le capot nervuré, permet l'ouverture de ce dernier qui recouvre un rangement de 128 litres. Les poignées de porte affleurantes ainsi que les élégants rails de toit contribuent à fluidifier les lignes, longues de 4,86 m, qui reposent sur des jantes pouvant aller jusqu'à 21 pouces. À l'arrière, le SUV se pare d'un bandeau noir et translucide qui dissimule les feux ronds qui, comme à l'avant, s'illuminent en forme d'étoile. En bas du bouclier, qui s'orne de deux ouïes de refroidissement latérales, on trouve un beau diffuseur sportif maculé d'un noir brillant. Le hayon mains libres s'ouvre sur un coffre d'une capacité de 570 litres.

> Vie à bord – La pièce maîtresse de l'habitacle c'est l'Hyperscreen. Un écran unique, de près d'un mètre de diagonale (39,1 pouces). Il est composé de trois zones ; un combiné paramétrable pour le conducteur, une zone centrale qui regroupe les paramètres de la voiture (sièges, climatisation, grande carte de navigation, aides à la conduite et tout un tas d'applications) et, enfin, un combiné devant le passager. Celui-ci pourra se connecter à YouTube, s'adonner à des jeux ou utiliser un panel d'applis. Retournons du côté du conducteur pour noter la présence, dans son champ de vision, d'un énorme afficheur tête haute. Pour les bavards, d'un Hey Mercedes : vous poserez une question à la voiture et, par un mix de



La voiture dispose d'un hayon main libre.

Th. ANDRE



Une calandre qui en impose.

Th ANDRE

ChatGPT, Bing et Gemini, elle trouvera la meilleure réponse à votre requête... Les sièges, chauffants, ventilés et même massants, peuvent être recouverts de tissu, d'un beau simili noir, marron ou blanc ou encore de cuir véritable. Enfin, pour voyager sereinement, le toit panoramique, qui peut s'opacifier électro-chimiquement par segments, se pare de 162 étoiles éclairées dans l'obscurité. La sécurité à bord du nouveau bébé de Stuttgart est bien sûr présente avec l'ensemble des alertes de collision, freinage, dépassement de ligne, la lecture des panneaux ou encore le régulateur adaptatif.

> Sur la route – Notre version d'essai, 400 4MATIC, 4 roues motrices, propose une puissance de 489 ch et une autonomie de 715 km. Derrière le volant, les palettes paramétrables agiront sur le degré de récupération d'énergie. En mode maxi, vous n'aurez quasiment pas à toucher la pédale de frein. Le GLC aura besoin de 22 minutes pour recharger de 10 à 80 % et, si vous êtes pressés, 10 minutes suffiront pour récupérer 300 km. L'efficience du GLC est confirmée sur les routes de montagne où nous avons réalisé de belles relances dynamiques. Les lacets des cols des Alpes se sont négociés facilement et sans effort grâce aux 4 roues directrices. Enfin, pour crapahuter dans les sous-bois, le réglage des suspensions pilotées AIRMATIC fut d'une utilité appréciable. À partir de 71.900 € (Avantgarde Line). Notre version essayée, AMG Line est affichée à 76.550 €. Le nouveau GLC Électrique est également disponible avec des puissances de 421 ch (300 4MATIC) et 354 ch (250) avec les mêmes finitions.

Thierry ANDRE

L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

Le massif des Landes doit trouver un nouveau modèle pour survivre

Quatre ans après les feux de 2022, l'incendie en Gironde relance le débat sur la transformation du massif forestier landais, qui couvre trois départements.

Il fait partie des rares forestiers dont le terrain a brûlé à deux reprises : en 2022, puis en 2026 après avoir été reboisé. *« On se sent vraiment découragé »*, raconte Jean Peragallo, la voix lasse. Ancien président de la DFCI, association de défense de la forêt contre les incendies, il a eu la malchance que sa parcelle se trouve à la jonction des deux incendies, à Saumos (Gironde), commune d'où est parti le feu le 24 juillet.

Reboiser, une priorité

Des troncs calcinés au milieu des cendres sableuses à la course contre la montre pour couper le bois brûlé encore valorisable, avant l'arrivée des insectes ravageurs, ou aux démarches auprès des assurances pour financer le reboisement, il connaît la rengaine qui l'attend. Aux autres propriétaires touchés qui s'interrogent sur l'avenir de leur parcelle, Jean Peragallo répond : *« On va reboiser. »* Le réflexe prend le dessus chez ce propriétaire forestier, qui avait eu la bonne intuition de s'assurer contre les incendies et ne voit aujourd'hui *« aucune autre alternative »*.

Sur le papier, les solutions pour reboiser en limitant les risques sont connues et documentées. Il faut diversifier le massif en plantant des feuillus – chênes-lièges ou verts, arbousiers, poiriers sauvages – moins inflammables que le pin, qui peuvent ralentir la progression d'un incendie et lutter contre les ravageurs.

Mais la diversification n'est pas évidente dans une forêt de Gascogne aux sols sableux et pauvres en nutriments, alternant sécheresses et précipitations massives. Pour l'heure, elle n'a été explorée que sur certaines zones brûlées en 2022, marginales au regard du million d'hectares du massif, dont 520.000 en Gironde. *« Notre programme de bocage forestier était encore à ses prémices en 2022*, défend Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance forêts bois, l'un des grands acteurs de la gestion forestière. *Nous diversifierons davantage maintenant que la méthode est perfectionnée. »*

« Il faut surtout urgemment élargir les zones coupe-feu dans la forêt, pour séparer des parcelles sans végétation, et diminuer le nombre de pins à l'hectare en les espaçant », pointe Arthur Guérin-Turcq, géographe de l'environnement. Réduire les surfaces en monoculture, mais aussi les « *irrégulariser* », en évitant de tout replanter simultanément, puisque l'homogénéité du massif favorise l'expansion du feu.

Des enjeux avant tout économiques

Problème : dans cette forêt privée à 90 %, qui génère plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires chaque année, l'avenir du reboisement relève d'une complexe imbrication entre enjeux économiques, incitations fiscales et contraintes réglementaires. *« La seule chose qui finance l'entretien, les impôts et les cotisations des DFCI, c'est la production de bois »*, rappelle Stéphane Viéban. Autrement dit, personne ne souhaite être le premier à réduire sa surface cultivée et ses revenus.

Après 2022, quelques propriétaires ont décidé de ne pas reboiser certaines parcelles, mais il s'agit plutôt d'acteurs publics. Le Département girondin a par exemple transformé son domaine d'Hostens, qui s'étend sur quelques centaines d'hectares, en réserve biologique mêlant régénération naturelle, zone humide et lagunes. Une manière de retrouver les paysages naturels de cette forêt, faite de marais à la végétation basse, qui lui valent son nom de « landes ».

« Si l'on restaurait davantage certaines zones humides historiquement drainées, cela permettrait d'avoir un paysage plus hétérogène, qui retient un peu plus l'eau dans son sol », précise Jonathan Lenoir, chercheur en écologie forestière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Une hypothèse immédiatement balayée par Alliance forêts bois. *« Reconstituer des zones humides ? Mais chez qui ? Pour quoi faire ? »*, tempête Stéphane Viéban. *« Il faut préserver celles qui existent, mais les propriétaires forestiers veulent des solutions efficaces, pas des rêves ! »*, s'agace le puissant gestionnaire forestier, pour qui *« la forêt n'est pas un bien commun »*.

Vers un sursaut collectif ?

Président du conseil départemental de Gironde et du Service départemental d'incendie et de secours, Jean-Luc Gleyze soupire : *« Même s'il y a des exceptions, 2022 n'a pas amené la filière sylvicole à tirer des leçons. Quatre ans plus tard, je crains que nous nous retrouvions confrontés aux mêmes débats et à la même inertie… »* Certains espèrent pourtant que 2026 marquera un tournant. *« Avec plus de 220.000 personnes évacuées, jusque dans la banlieue bordelaise, le traumatisme est collectif, ce n'est plus de l'entre-soi forestier »*, analyse Hervé Le Bouler, forestier spécialiste des ressources génétiques, qui croit en un sursaut des forestiers pour penser collectivement l'avenir du massif.



Repenser l'exploitation forestière pour limiter les risques d'incendie. UGO AMEZ

Pour faire évoluer les pratiques, les avis sont unanimes : il faut une stratégie nationale d'aménagement. *« S'il y a une volonté politique, on trouvera de nouveaux outils »*, estime Philippe Gourmain, ancien président des Experts forestiers de France, qui rappelle que *« la DFCI et l'idée des pare-feu ont été lancées* ex nihilo *après le choc de l'incendie de 1949 »*.

Compensation des pertes pour les zones non boisées, crédits pour soutenir les parcelles riches en biodiversité, contraintes dans les cahiers des charges de certains dispositifs fiscaux… Les pistes existent, mais nécessitent volonté politique et budget. Deux ingrédients aussi précieux que rares. Et Philippe Gourmain de conclure : *« Des zones humides aux pare-feu, en passant par les haies de feuillus : quelles que soient les pistes, le modèle en monoculture intensive doit être revu en se demandant quel pourcentage du territoire on est prêt à sacrifier à la production pour sauver le reste de celle-ci. »*

Gabrielle RICHARD

